

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memorioù ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-Vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Mars 2012
n. 18

Miz Meurzh

Recueil de bretonnismes du 19e

Tro-lavarioù e galleg gant Yann-Mari Déguignet

Dans le Kannadig de décembre dernier, nous avons signalé le début d'une étude GrandTerrier sur les bretonnismes glanés dans les mémoires de Jean-Marie Déguignet. Par manque de place, nous avons promis une sélection d'extraits dans ce présent numéro.

Les travaux de collecte ont bien avancé en ce début d'année 2012. En voici la version complète à la mi-mars sur 4 pages et demi avec plus de 100 citations classées pour environ 30 bretonnismes-types.

Ce travail est loin d'être achevé. Pour nous bretons c'est très facile de passer à côté d'une expression fleurie tant ce français nous semble naturel, même s'il date de plus d'un siècle.

Nous attendons aussi vos propres trouvailles, commentaires, citations débusquées dans les écrits de Jean-Marie Déguignet !

Et pour finir une petite devinette : comment dirait-on « bretonnismes » en langue bretonne ?



Nous proposons la formule « tro-lavarioù e galleg », à savoir des tours de parler en français !

A-greiz kalon,
Yann an Doua-
renn Vras,

... de tout cœur,
Jean C.

« quelques tours de physique »

Origine :

du mot breton « fuzik »,
dérivé du mot français
« physique »

Traduction :
magie, illusion

Expression : « Troioù
fuzik », tours de
magie.



Sommaire [taolenn]

Tournures de phrase <i>Tro-lavarioù e galleg</i>	1
Signalisation en Breton <i>Diwall, ! Kozh En e Roll</i>	5
Cloches paroissiales <i>Bourd ha fars</i>	6
Maire & franc-maçon <i>Maer ha framason</i>	7
Boulangier de Lestonan <i>Bouloñjer ha veil-paper</i>	9
Erratum et corrections <i>Kemmadennoù</i>	10
Parlement de Bretagne <i>Tudchentil & parlament</i>	11
Décès de René Bolloré <i>Maro eo an Aotrou</i>	12
La Vallée Blanche <i>Redadeg veloioù</i>	14
Ceux de Mélenec <i>Tud ar Veleneg</i>	16
Terres aux sabots <i>Douar ar boutoù-koad</i>	18
Histoire buissonnière <i>Bro c'hall bodennek</i>	19
Mesures de Kerveady <i>Kementadoù gwechall</i>	21
Carte d'Etat-Major <i>Kartenn livadennet</i>	22

Krennlavar

[proverbe]

Etre bourd ha fars e
vez lavaret ar wirionez
da galz

[Entre plaisanterie et farce
l'on dit souvent la vérité]

(illustration de Laurent Quevilly en page de couverture des « Comtes et légendes de Basse-Cornouaille » de Jean Marie Déguignet, édition An Here, L'Arbre à Contes)

Sommaires des précédentes Chroniques du Grand-Terrier

Taolennoù ar niverennoù « Kannadig an Erge-Vras »

Indexs 12 à 17 : ci-dessous.



Indexs 1 à 11 : en dernière page



N° 17 de décembre 2011

La fabrication du papier à cigarette expliquée par Louis Barreau □ Fanch Ster, boulanger de la Vallée blanche et goal des Patotred □ Extinction de la mendicité à Ergué-Gabéric de 1847 à 1864 □ La plaque inaugurale de la manufacture d'Odet en 1822 □ Souvenirs de poilus, prisonnier évadé ou fourrier en campagne □ 1636, cession du village de Bohars entre 2 hobereaux voisins □ Souvenirs villageois et écoliers de Lestonan en 1939-40 □ Évocation de la salle de spectacles des Nédélec au Bourg □ Minorité d'employés d'Odet aux Patotred-Dispount en 1970 □ Revue littéraire et culturelle des ouvrages publiés récemment □ La gwerz de la ville d'Ys chantée par Jean-Marie Déguignet □ Un linteau du 16e siècle sur un penn-ty de Queennec-Izella

N° 16 d'octobre 2011

Le Grand Quizz Gabériscois « Mémoires Histoire Patrimoine » □ Les mémoires de Petit Louis, ingénieur papetier inventif □ Le Football-Club, l'U.S.E.G., l'A.E.G. et le bretonnisme Payot □ Fourches Patibulaires de Kerelan de 1425 au 18e siècle □ Mineurs au fond de la mine d'antimoine de Kerdévot □ Les armoiries du Fou sur la maîtresse-vitre de Kerdévot □ L'observateur Déguignet en campagne coloniale en Algérie □ Vraies et fausses maisons nobles du 15e siècle à Ergué-Gabéric □ Observation d'éclipse de lune en 1697 par un recteur inspiré □ Exilés gabériscois mis à l'index par l'autorité révolutionnaire □ Une épigraphe gothique sur une pierre de calvaire au Cleuyou □ Les réponses au quizz « Mémoires Histoire Patrimoine »

N° 15 de juillet 2011

Analyse statistique et économique de la liste électorale de 1910 □ Photo de classe d'Emile Godet, écoliers en sabots de bois □ Hommage au rénovateur des Festou-Noz par deux gabériscois □ Thèse universitaire sur la littérature bretonne

du 19e siècle □ Video des 80 ans des écoles privées de Lestonan □ Un grand mariage breton et républicain au village de Squvidan □ Rétrospective des moulins gabériscois sur Odet, Jet et affluents □ Un recteur breton dans la tourmente révolutionnaire □ Les Huitric de Menez-Groas posant presque au complet en 1918 □ Coup de clairon pour les soeurs blanches de l'école du Bourg □ Sauvegarde de l'Art Français et protection du manoir de Lezergué □ La Patrie en danger, contribution gabériscoise aux conscriptions □ L'Amicale d'Ergué-Gabéric avant et après le terrain de Kroas-Spern □ Photos de classe de l'école privée St-Joseph de Lestonan □ Élections municipales à Odet et notes industrielles de 1929 □ La fonction de maire pendant l'Empire et la Restauration □ Die geschichte des Bauwerkes von Cleuyou in der Basse Bretagne

N° 14 d'avril 2011

Rétrospective des familles nobles gabériscoises du 13e au 18e □ Youenn Briand, la pile électrique d'Odet avant l'heure □ Jean-Louis Conan de Kerdilès, victime du progrès en 1907 □ Mort au bain à 22 ans pour de menus larcins en 1885 □ Drame et misère sociale à Ergué-Gabéric en 1931-1937 □ Les 10 députés girondins de passage au presbytère en 1793 □ Les droits de fiefs, de justices et de prééminences de Lezergué □ Rapport sur l'état insalubre du cimetière et du presbytère □ Les soeurs blanches du bourg entre 1905 et 1911 □ Fiche de renseignement sur une commune réactionnaire □ Décret impérial pour une érection en chapelle de secours □ Déguignet, paysan bas-breton cathophobe et bouddhiste ? □ Le nom d'un très vieux moulin pour affuter les couteaux □ Les éboulis du chemin de la terre noire au Rouillen en 1810 □ Prosper et Albert Le Guay, chateaux et archéologues amateurs □ Les noblesses elliantaises et leurs blasons sur le Grand-Ergué □ La magnifique pierre tombale des Lizard de Kergonan

N° 13 de décembre 2010

Le symbole celtique de l'oculus de la chapelle de Saint-André □ À la recherche d'une photo de la clique des Patotred-dispount □ Les conscriptions évitées des frères Laurent de Kermoysan □ L'enfance de Jean Hascoët entre Menez-Groaz et St-Charles □ Rattachement du quartier du Rouillen à Ergué-Gabéric en 1791 □ Déclaration des fourches patibulaires de Kerelan par l'Evêque □ Jean-Marie Déguignet, Napoléon 1er et le soleil d'Austerlitz □ Eloge du français du Grand Siècle par le breton Guy Autret □ Séparation conflictuelle des Églises et de l'État à Ergué-Gabéric □ Des champs et des villages vus du ciel en 1948 et 1971 □ Papiers terriers de la seigneurie et dépendances de Kergonan □ Terres vaines et vagues, communs de villages de 1755 à 1834 □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier □ La belle crèche de Noël du retable flamand de Kerdévot

N° 12 de septembre 2010

La coiffe à capuche gabériscoise, ancêtre de la Borledenn □ Souvenirs du patronage à l'Hôtel avant-guerre □ Concours du patrimoine pour le plus joli pont en pierres □ Jean-Pierre Rolland, le vieux loup de papeterie □ René-Jean Rannou, contre-maître de fabrication, et sa famille □ Projet de faisabilité d'un musée de la papeterie □ L'Armoricaïn, journal de Brest et du finistère, 1937 □ Chiens écrasés dans le Courrier du Finistère de 1914 à 1919 □ La Grande Quête organisée pour sauver Kerdévot en 1795 □ La figure épiscopale d'un chouan émigré à Londres □ Les souvenirs de sorties des p'tits gars de la classe 56 □ Keralen, en Ergué-Gabéric, terre de chanoine en 1389 □ Inhumation illégale de Marie Duval dans l'église paroissiale □ Gare aux loups gabériscois, histoire de leur extermination □ Chahut anti-constitutionnel à la Révolution Française □ Jean Lozach lâchement assassiné à Méouët-Vian □ Yvon Huitric, le dernier garçon vacher de Menez-Groaz □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier

Belles expressions issues du breton de Jean-Marie Déguignet

Tro-lavarioù e galleg en 19^{vet} kantved gant Yann-Mari Deguignet

Wikipedia définit comme suit le néologisme introduit par l'ouvrage d'Hervé Lossec : « Un bretonnisme désigne une tournure propre à la langue bretonne passée dans la langue française. Il peut s'agir alors d'une forme grammaticale traduite mot à mot et qui peut choquer certains francophones ou d'un mot breton passé dans le français local ».

Sur Wikipedia encore, la qualité des écrits de Jean-Marie Déguignet est évoquée : « Son français est parfois hasardeux (plein de bretonnismes), mais il écrivait avec passion ».

La question est donc posée : quels sont les bretonnismes que le paysan bas-breton a emprunté à sa langue et culture maternelle ?



DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Pour y répondre nous nous appuyons bien sûr sur les ouvrages et études d'Hervé Lossec [1], mais également sur les articles parus en 1909-1910 dans les Annales de Bretagne sur « le parler populaire de Quimper » [2] [3], mais également sur les travaux linguistiques de Mélanie Jouitteau [4], chargée de recherches au CNRS.

Pour la collecte des expressions, nous avons privilégié l'édition 2001 de « l'Intégrale des Mémoires d'un paysan bas-breton » et quelques autres tirés à part. Les abréviations retenues pour les références de page : IT (Histoire de ma vie, l'Intégrale), MY (Explications sur les Mythes, Cultes et Religions), RV (Résumé de ma vie), RP (Premières mémoires, Revue de Paris).

Tout d'abord excluons les citations et proverbes bretons dont généralement l'auteur donne la traduction en français, car ne constituant pas des bretonnismes, tout comme les autres citations en langues étrangères (latin, italien, occitan ...) peuvent attester de ses connaissances linguistiques.

Par contre on trouvera ici une tentative de classification de ses bretonnismes, à savoir :

► Les tournures particulières de phrases en langue française dont les constructions sont inspirées par une expression typique bretonne, ou alors contenant une forme complètement francisée d'un mot breton.

► Les mots bretons communs que Déguignet a inclus dans une phrase en français, ne connaissant sans doute pas le terme français, et pensant que les lecteurs ne pouvaient que comprendre.

Dans les textes de Déguignet, les mots de la seconde catégorie, à savoir les termes bretons insérés dans une phrase, sont plus fréquents et répétés que

les expressions de la première catégorie. En tant qu'autodidacte dans l'apprentissage des langues, le narrateur évite les tournures françaises calquées sur des expressions bretonnes. On en trouve néanmoins quelques-unes très typiques, et notamment dans certains dialogues.

Les 800 pages de l'Intégrale des Mémoires de Jean-Marie Déguignet sont écrites en grande partie dans un français très correct, voire académique. De temps à autres, on reconnaît une expression fleurie inspirée du breton, car ne l'oublions pas, la langue maternelle et de conversation quotidienne de l'auteur n'était pas le français.

TOURNURES DE PHRASES

« tours de physique »

► IT, p 337 : « On voulut que je fisse encore quelques tours de physique très en vogue en ce temps-là ».

Il s'agit de tours de magie. Le breton « fuzik », du français « physique », a le sens de magie, illusion. « Troioù fuzik » : tours de magie.

« avoir » et forme passive

► IT, p 69 : « elle croyait qu'au lieu de mendier j'avais resté jouer ».

► IT, p 85 : « Non, répondait un autre, c'est toi qui a été pour moi, peut-être ? ».

En breton le verbe « être » (*bezañ*) peut aussi prendre le sens de « avoir » en fonc-

[1] LOSSEC (Hervé), *Les Bretonnismes*, tomes 1 et 2, Skol Vreizh, Morlaix, 2010 et 2011, ISBN 2-915-623-73-4 et ISBN 2-915-623-90-1.

[2] PICQUENARD (Charles Armand), « Le parler populaire de Quimper », dans *Annales de Bretagne*. Tome 26, numéro 4, Faculté des Lettres de Rennes, Rennes / Paris, 758-769

[3] KERVAREC (Henri), « Le parler français de Quimper », dans *Annales de Bretagne*. Tome 25, numéro 4, Faculté des Lettres de Rennes, Rennes / Paris, 612-623

[4] Site de Mélanie Jouitteau : <http://arbres.iker.univ-pau.fr/index.php/Accueil>, « Evit un Atlas Rannyezhoù ar BREzhoneg: Sintaks », « Vers un Atlas de la microvariation dialectale de la langue bretonne », dont l'article <http://arbres.iker.univ-pau.fr/index.php/Bretonnismes>.

tion de la préposition qui suit, d'où les confusions en français entre les deux verbes. De plus la forme passive est très usitée en breton où on exprime le résultat de l'action plutôt que son déroulement. Par ailleurs il est tentant de noter dans l'expression « j'ai été » la traduction de *me zo bet* quand le verbe aller s'impose en français standard. Mais cet emploi est aussi attesté en français familier.

« un/le monsieur »

► IT, p 126 : « *En ce temps-là, il était venu un monsieur à Kerfeunteun comme professeur d'agriculture, pour apprendre aux Bretons l'art de cultiver la terre* »

► IT, p 127 : « *Malgré que le monsieur ne pouvait me parler, il me faisait entendre que je lui convenais assez bien* »

► IT, p 128 : « *Le monsieur faisait l'école au Likès de Quimper en ce qui concernait l'agriculture [...] La dame venait tous les soirs dire les grâces* »

► IT, p 137 : « *Je m'attendais le lendemain matin à recevoir un savon de monsieur et de madame* ».

Le terme respectueux « *le monsieur* » inspiré du « *an Aotrou* » désigne un maître, une personne au rang social élevé, et « *la dame* » est son équivalent féminin « *an Intron* ».

« friter en amour »

► IT, p 126 : « *Nous n'avions pas eu le temps de flûter, ou de friter en amour, comme on dit en breton* »

Traduction littérale de « *fritañ ar garantez* ». Le verbe *fritañ* signifie frire, claquer, gaspiller., dispenser exagérément

« camots et 1/2-camots »

► IT, p 326 : « *Lesquels étaient remplis de gens buvant des camots et demi-camots, c'est-à-dire de l'eau noircie mêlée de la plus mauvaise eau-de-vie* »

Camot : café mêlé d'eau-de-vie, du breton « *mikamo* »

« gallegant »

► IT, p 416 : « *Mon commis, qui ne savait pas un mot de français, blaguait avec les Bretons non gallégants ...* ».

Gallégant : parlant français. Du breton « *galleg* » (langue française), néologisme de J.-M. Déguignet signifiant « francisant »

« donner »

► IT, p 95 : « *légende purement bretonne celle-là, ainsi que celles que je vais donner ici* ».

► RP, ch IX : « *Moi, je vais vous donner de la vraie histoire* ».

Le verbe « *rein* » en breton a un sens plus large que « donner », et peut signifier « dispenser, prêter, s'adonner ». On le retrouve dans de nombreuses expressions triviales comme « *rein an arnodenn* » (se présenter à un examen), « *reïñ da arves-tal* » (se donner en spectacle), ...

« envoyer »

► IT, p 155 : « *Vous avez l'habitude d'avoir des clients payants, je vous envoie un ici qui ne payera pas, du moins son lit* ».

► IT, p 283 : « *Embêtés par ces cavaliers qui venaient presque sous nos yeux nous narguer et nous envoyer quelques projectiles en passant* ».

► IT, p 578 : « *Les juifs, les protestants, les fracs-maçons et les librepenseurs qu'il aurait envoyé tous dans son enfer* ».

► RV, p 21 : « *Elle était venue avec son fils aîné envoyer une barrique de cidre* ».

En Bretagne on « envoie » tout ... du fait d'une traduction simplifiée des verbes « *kas* » (exprimant un mouvement vers l'extérieur et son contraire « *degas* » (mouvement vers soi). Ces deux verbes ont en fait un sens très large et couvrent tout le champ sémantique constitué en français par conduire, mener, amener, emmener, porter, apporter, emporter, envoyer, expédier.

« avec »

► IT, p 160 : « *Il avait gardé avec lui ma solde et mon pain ...* ».

► RV, p 34 : « *Avec ça les grands bandits, canailles et voleurs peuvent continuer* ».

Derrière les prépositions « *avec* », on croit souvent entendre bien le fameux « *gant* » qui, en breton, est le complément passe-partout de toute forme passive. On n'est pas loin de la phrase fétiche « j'espère que ça va bien avec vous ».

« gouapeurs »

► IT, p 374 : « *Les bretons, étant menteurs, blagueurs, trompeurs, gouapeurs ...* ».

Ce terme français peut signifier « vaurien, coupe-jarets », et provenir du mot espagnol *guapo*. Mais il est plus vraisemblable ici qu'il vienne du breton « *goaper* » qui veut dire « moqueur ». Charles Armand Picquenard dans son article « Le parler populaire de Quimper » (Annales de Bretagne, 1911) cite ainsi ce terme : « Goape, goapeur = moqueur. En breton *gwapaer* ».

« ramasser »

► IT, p 335 : « *Il y avait même "grande journée", ce jour-là pour ramasser des pommes ...* ».

► RP, ch X : « *Dans l'espoir de ramasser quelques pièces de vingt francs à la suite des armées* ».

► RP, ch VI : « *À la première alarme, il fallait se dépêcher de ramasser ses effets, de mettre tout sur le dos, armes et bagages* ».

► RV, p 22 : « *Il y avait grande journée à la ferme ce jour-là, à ramasser des pommes* ».

► RP, ch XV : « *Le lendemain, nous fûmes obligés de ramasser nos bagages pleins d'eau* ».

Le verbe ramasser est employé à toutes les sauces en lieu et place de « ranger, rentrer, cueillir ». A l'école on entend toujours : « Maintenant, ramassez vos cahiers ». Pas totalement incorrect mais surprenant.

« extrémiser »

► IT, p 401 : « *Elle pensait sans doute, en me faisant extrémiser par ce jeune fripon tonsuré, acheter les crimes qu'elle avait commis envers moi* ».

Extrémiser est donner l'extrême-onction. Source : Émile Littré, Dictionnaire de la langue française (1872-77), avec cette précision : Mot de la Bretagne.

Cité également comme une expression de Quimper et ses environs (<http://www.bagadoo.tm.fr/kemper/parler.html>). Aux halles : « *Ils sont morts vos crabes, Henriette ! Morts ? Celle-ci est pas bien ! Regardez donc, ils sont tout à faire du bourboul ! Tout de même ! Pas morts, je vous dis, extrémisés !* ».

« fricot »

► IT, p 110 : « *le jour de ce grand fricot, en l'honneur de l'aire neuve ...* ».

► IT, p 344 : « *visite obligatoire avant les fiançailles, et qui donne ordinairement lieu à un fricot extraordinaire* ».

► IT, p 345 : « *Le dîner, le fricot des fiançailles, était prêt depuis longtemps ...* ».

► IT, p 363 : « *bientôt la noce recommença, c'est ce qu'on appelle en breton an dilost fricot (retour de noce)* ».

► IT, p 415 : « *chez les paysans bretons, il n'y avait jamais de fricot sans lendemain, qu'on appelle en breton dilost ar frico* ».

Le Larousse donne la définition « Fricot, sm. : de fricasser, familier, viande et légumes mélangés et grossièrement cuisiné ». En breton, « *friko* » signifie sans valeur péjorative « repas de noce ou de fête ». C'est ce dernier sens qui est utilisé ici.

« couriquet, crieur de nuit »

► IT, p 113 : « *C'était les lutins, les couriquets, les crieurs de nuit ...* ».

► IT, p 130 : « *on ne l'entendait jamais causer que de lutins, de couriquets, de revenants et des conjurations* ».

► RP, ch II : « *Mon père voyait aussi très souvent, surtout aux croisements de chemins, de petits lutins, des « courigans » ou « couriquets », qui lui jouaient de vilains tours* ».

► IT, p 332 : « *Ces crieurs de nuit (hoper noz) sont des enfants morts sans*

baptême et qui doivent rester errer ainsi jusqu'au jugement dernier ».

La langue bretonne connaît un très grand nombre de mots pour désigner le petit peuple : « *kornikaned* », « *koril* », « *korrig* », « *kriore* », « *kannerez noz* », « *teuz* », « *hoper noz* », « *boudic* » et « *bouffon noz* », mais aussi « *duz* », « *komaudon* », « *korandon* », « *kormandon* », « *kerion* », « *ozegan* », ou encore les termes à la prononciation francisée « *boudiguets* », « *farfadets* », « *poulpiguets* », « *courils* », « *formiquets* », « *chorriquets* » ou « *couriquets* ». Au fil du temps, toutes ces petites créatures jadis distinctes sont venues à être désignées sous l'unique nom de « *korrigan* » (du breton *kor*, nain, suivi du diminutif *ig* et du suffixe *an*, et au pluriel « *Korriganed* »), signifiant « petit nain »).

« grande journée »

► IT, p 335 : « *Il y avait même "grande journée", ce jour-là pour ramasser des pommes ...* ».

► RV, p 22 : « *Il y avait grande journée à la ferme ce jour-là, à ramasser des pommes* ».

Dans les phrases ci-dessus, notons également l'expression « *grande journée* », pour « *devezhioù bras* » qui désignaient les jours de grands travaux dans les fermes

« multiple négation »

► IT, p 775 : « *Pas un d'eux n'a vu, ni connu absolument rien de cette affaire Dreyfus* ».

L'emploi des négations est un des traits distinctifs du français de Basse Bretagne. En breton, plusieurs éléments négatifs peuvent cohabiter et décliner les termes « *nemed* », « *ket* », « *ken* », « *netra* », « *ebet* ». Mélanie Jouiteau, dans ses études sur les bretonnismes, cite un exemple gabérisois extrait d'une interview de Marjan Mao [5] de Stang-Odet : « Oui des fois il y avait un an j'allais pas

aucun jour à l'école ».

TOURNURES DE PHRASES

Chupen « veste courte »

► IT, p 36 : « *j'eus mon habillement neuf comme on me l'avais promis, c'est-à-dire un pantalon en toile, un chupen, et un chapeau* ».

► IT, p 110 : « *en même temps, il saisit ce sorcier par le coin de son chupen* ».

► IT, p 112 : « *des chupens verts brodés de fils tricolores* ».

► IT, p 114 : « *pour tant que son beau chupen du dimanche et son chapeau ...* ».

► IT, p 144 : « *son esprit à elle se haussait plus haut que le pourpoint, le chupen, et se baissait plus bas que le haut-de-chausses, le bragou* », (adaptation d'un passage des Femmes savantes de Molière).

« *Chupenn* », féminin (pluriel *chupennoù*) : veste courte pour homme, veston, pourpoint (Wiktionary). Emprunté du breton, le terme est devenu du genre masculin en parler quimpérois (C.A. Picquenard).

Paotr-saout « garçon vacher »

► IT, p 94 : « *Ceux-ci surtout étaient souvent les pire à faire toutes sortes de misères au malheureux potr saout* ».

► IT, p 127 : « *Le journalier, potr saout, couchait à l'étable, car tel était l'ordre de monsieur* ».

► IT, p 142 : « *On avait enfin trouvé un autre potr-saout pour me remplacer* ».

► IT, p 853 : « *Il n'aura jamais rendu autant de services à l'humanité que dernier pot saout de son pays* ».

De « *paotr* » pour le garçon, et « *saout* » pour les vaches, soit donc le garçon vacher. À noter que lorsque le métier de surveillance des troupeaux de vaches fut assuré par des clôtures électriques, celles-ci étaient appelées « *paotr-saout elektrik* ».

[4] Cf article GrandTerrier : « *Conversation avec Marjan et Fanch Mao (1982)* ».

Ma Doue benniget « mon Dieu béni »

► IT, p 620 : « On sait quels furent l'honneur, la gloire et le bonheur qu'ils en tirèrent, ma Doue beniguet ».

► IT, p 696 : « Eh ! Ma Doue beniguet, il aurait pu écrire 750 pages sans en être plus avancé ».

► IT, p 841 : « Quelle guerre, ma Doue beniguet, sur terre et sur mer, toute la planète en feu, quoi ! ».

► IT, p 834 : « 6 milliards, Ah ma Doue beniguet ».

► IT, p 853 : « Oh ma Doue beniguet, comme on serait reçu ! ».

► IT, p 848 : « Les autres ? Ma Doue Beniguet ! Je les vois par ici ; j'en vois des vieux qui n'ont rien oublié, n'ayant jamais rien appris ».

► IT, p 851 : « Ah ! ma Doue béniguet ! Comme ça doit encourager les professeurs à donner des leçons d'histoire à la jeunesse ».

« Va Doue », ou « ma Doue » pour les non Léonards, c'est sans doute le bretonnisme dont Déguignet use le plus. Notez l'absence d'accentuation sur le E breton qui se prononce é ou è suivant le cas. Correspond à « mon Dieu ! » et marque, tout à la fois, la surprise, l'étonnement, la pitié, le regret. Très souvent suivi de *benniget* (béni).

Pilhaouer « chiffonnier »

► IT, p 41 : « D'autres cherchant des chiffons et des pilloyers ».

► IT, p 562 : « J'ai donné toutes mes pauvres chemises au nombre de quatre qui ne tenaient plus, à un pilaouer pour 50 centimes ».

Du breton « *pilhoù* » (chiffons), « *Pilhaouer* » : chiffonnier.

Lamm kein « chute sur le dos »

► IT, p 582 : « Sans avoir pu, comme on dit en breton, me donner un véritable lamkeign, faire toucher les reins et les épaules »

« *Lamm kein* » : prise de lutte bretonne, qui consiste à faire chuter (*lamm*) l'adversaire sur le dos (*kein*). Cette prise assure la victoire.

Kaoc'h « merde »

► IT, p 805 : « Une mère morte dans une ruche peut être remplacée par un épi de seigle trempé dans coc'h pimo-c'h ».

► IT, p 505 : « Ce sont là des mots et des phrases que les journaux opportuno-Koc'hki approuvèrent en ce temps-là ».

« *Kaoc'h pemoc'h* » : merde de cochon. « *Kaoc'h ki* » : merde de chien.

Gwerz « complainte »

► IT, p 111 : « Il y avait même un cantique ou gwers à ce sujet ».

► IT, p 134 : « Cette gwers de Ker Ys fut achetée pour moi, car de tous les serveurs de Kermahonec, moi seul savait lire le breton ».

La « *gwerz* » (pluriel *gwerzioù*), signifiant « ballade », « complainte », est un chant racontant une histoire, depuis l'anecdote jusqu'à l'épopée historique ou mythologique. Les *gwerzioù* illustrent des histoires majoritairement tragiques ou tristes.

Gast « putain »

► IT, p 673 : « Oh ! gast non par exemple ».

► IT, p 668 : « Je me disais à moi-même. " Gast, on continuera toujours et partout de me traiter de gamin " ».

► IT, p 146 : « Pas moyen de trouver une seule sainte née en Bretagne. "Eh ben, gast avat !, c'est de plus en plus fort" ».

► IT, p 829 : « Il ne serait pas possible d'avoir un meilleur gouvernement. O nan gast a vat »

« *Gast !* » : putain ! Juron très connu. Suivi quelquefois de « *a vat* » : alors, pour de bon.

Penn-Bazh « bâton »

► IT, p 69 : « commandant aux pauvres femmes transies de peur, de leur donner à manger ou gare le penbas ».

► IT, p 668 : « Ils n'auraient même pas besoin d'armes, avec des triques et des pen bas ».

► IT, p 681 : « Ne viennent prêcher le peuple travailleur et les pousser à prendre des pen-bas, des triques et des balais pour jeter aux égouts toutes ces pourritures ».

► IT, p 750 : « Tandis que 20 de leurs aïeux avec leurs pen-bas auraient dispersé et assommé 4000 gendarmes ».

« *Penn-bazh* » : bâton de marche qui servait d'arme à l'occasion.

Penn-Ty « bout de maison »

► IT, p 31 : « Il trouva enfin à louer un penn-ty au Guelenec, en Ergué-Gabéric, et pouvait aller en journée chez les fermiers où il gagnait de huit à douze sous par jour ».

► IT, p 56 : « Celui-ci, pour être fils d'un pauvre pen-ty, était assez intelligent. [...] Dans leur pen-ty, il n'y avait rien que quelques poules et un vieux coq ».

Littéralement « bout de maison », désignant les bâtisses, composées généralement d'une seule pièce, où s'entassaient avec leur famille les ouvriers agricoles et journaliers de Basse-Bretagne. Source : Revue de Paris 1904, note d'Anatole Le Braz [5].

Le penn-ty est un journalier à qui un propriétaire loue, ou bien à qui un fermier sous-loue une petite maison et quelques terres. Par extension, cette petite ferme elle-même ou la petite bâtisse qui en forme le corps de ferme. Source : Wiktionary.

Rastell « râtelier »

► IT, p 390 : « Ils donnaient, comme on disait alors, des rastels pleins, c'est-à-dire à boire et à manger à volonté ».

► IT, p 391 : « Je ne fus pas convoqué

[5] Anatole Le Braz (1859 - 1926) est un écrivain et un folkloriste français de langue bretonne, mais n'ayant écrit qu'en français. Il reçut et publia partiellement la première version manuscrite de l'autobiographie de Jean-Marie Déguignet dans la Revue de Paris pendant l'hiver 1904-1905.

au rastel du samedi soir, ni au rendez-vous du dimanche matin ».

« *Rastell* » : râtelier, terme consacré pour ces « apéros » pré-électoraux de l'époque.

Stank « vallée encaissée »

► IT, p 40 : « Dans ce stang il y avait d'immenses étendues de forêts vierges ».

► IT, p 802 : « Je n'étais pas toujours seul dans ces stang à chercher du bois [...] Chaque fois que je vais dans ces stangs sauvages pourtant si pittoresques et pleins de merveilles naturelles [...] ».

► IT, p 328 : « La partie la plus abrupte, la plus sauvage et la plus inaccessible du stang [...] Partout aux flancs de ces stangs, il y a des grottes, demeures naturelles des couriquets surnaturelles ».

« *Stank* » : ce mot très courant en toponymie bretonne désigne, dans la région de Quimper, une vallée encaissée.

Peut désigner aussi un barrage et sa retenue d'eau, mais généralement le terme désigne les méandres resserrés d'une rivière avec ses pentes boisées de part et d'autre.

Gwin ardent « alcool apéritif »

► IT, p 390 : « Qui distribuaient partout des discours et des boniments appris par cœur, des brochures, des journaux, des cigares et du gwin ardent [...] Il y aurait encore distribution de gwin ardent et des bulletins ... ».

« *Gwin ardent* » : eau-de-vie de raisin, alcool apéritif traditionnel de 18 à 25°, du breton « *gwin* » (vin) et « *ardant* » (ardent).

Bazh-vanal « entremetteuse »

► IT, p 333 : « Je dis à la bonne vieille de dire aux bas vanel qu'elles perdraient leur temps avec moi ... je ne pouvais m'empêcher de songer à ce que la

marraine me dit au sujet des bas vanel ».

« *Bazh-vanal* » : littéralement « bâton de genêt ». Au sens figuré, nom breton de l'entremetteuse qui portait une branche de genêt, en guise de symbole, dans sa mission les porter-parole du demandeur de mariage à la personne désirée ou sa fa

Bec'h « rude besoin »

► MY, p 2 : « Ah ! C'est ici que nous allons avoir du bec'h comme on dit en breton, c'est-à-dire de la rude besogne. ».

« *Bec'h* » : terme breton signifiant « dur, difficile ». *Avoir du bec'h* : avoir du labeur. Quand on est bien *berchet* (du verbe *bec'hiañ* « charger, accabler »), on est ... constipé !

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Espaces Déguignet et Langue Bretonne]

Le premier panneau gabériscois de signalisation en breton

War soñj, diwall ! Gwelet meus « kozh en e roll » e Beg-Mîn'

Il y a quelques temps déjà, l'idée d'une signalisation en version bilingue française et bretonne des lieux-dits gabériscois avait été évoquée : « Toponymes et panneaux bilingues à Ergué-Gabéric ».

Cette avancée culturelle non entamée à ce jour pourrait également être complétée par les panneaux d'indication des bâtiments publics (« *Mairie / Ti-kêr* »), comme cela est coutumier dans les villes voisines.

Ici, on a affaire à un cas innovant et sympathique dans le quartier de Lestonan, sur une initiative locale accompagnée par des défenseurs de la langue bretonne :

Le panneau fit l'objet dès janvier 2011 d'un article avec photo de Benoît Bondet de La Bernardie, correspondant local du Télégramme : « Détournement



de panneau à Ergué-Gabéric. À Ergué-Gabéric (29), à Lestonan, dans la rue de Croas ar Gac, à la hauteur de Beg ar Menez, un nouveau panneau de signalisation a fait son apparition. Triangulaire à bande rouge, c'est donc un panneau qui prévient d'un danger, en l'occurrence, la traversée... de personnes âgées. Parfaitement stylisée et peinte

au pochoir, la silhouette d'un ancien sur ce panneau invite donc, avec humour, les usagers de la route à ralentir ».

Le pochoir en question représente bien un vieil homme qui avance péniblement, s'appuyant sur sa canne, avec sa casquette d'ancien, et ses « botoù-koad » (sabots de bois).

En cours d'année 2011 le panneau a été déplacé de deux mètres, toujours à proximité du panneau indicateur « *Beg ar Menez* » en début du chemin menant à ce lieu-dit, et un panonceau en langue bretonne apporte une note d'humour supplémentaire :

« *Diwall ! Kozh En e Roll* ».

Les deux premiers mots en breton ne posent pas de difficulté de traduction en français : « *Diwall* » = attention ; « *Kozh* » = vieux.

L'expression « *en e roll* » est un tantinet plus idiomatique. Le dictionnaire Français-Breton de Grégoire de Rostrenen apporte les précisions suivantes :

► Vivre dans l'indépendance : « *Beva èn e roll, beva diouc'h e roll, beva ê libertez, pr. bevet* ».

► Vivre en liberté, licenciement : « *Beva èn e roll, beva diouc'h e roll, beva hervez e roll, pr. bevet* ».

► Laisser un fou en liberté : « *Lesel foll èn e roll (proverbe breton)* ».

Dans les dictionnaires de Francis Favereau et de Tomaz Jaquet on trouve l'expression suivante : À sa guise , « *en e roll, diouzh e roll* ».

En conséquence, comme on dirait en français « *animaux en liberté* », le panonceau de *Beg ar Menez* peut être traduit en « *Attention ! Vieux en liberté !* ».

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Espaces Breton et Patrimoine]

La farce des cloches paroissiales dans l'Ouest-Eclair de 1910

Bourd ha fars gant ar marzol ar c'hloc'h e Voc'h

Ce dimanche matin on ne put sonner les cloches à la grand messe car les marteaux des cloches de l'église avait été subtilisés par un citoyen non dénué d'une certaine instruction.

C'est L'ouest-Eclair qui révéla cette affaire. La ligne républicaine de ce journal ne l'empêchait pas de développer une position rédactionnelle en faveur des ecclésiastiques, notamment pendant la période de la Séparation des Églises et de l'État et la fermeture des écoles congrégationnistes.

Ici la prise de position du journaliste pour l'Église est marquée : on ne plaisante pas avec les cloches de l'église, on ne coupe pas de nuit les cordelettes des marteaux, et on n'écrit pas des insanités contre le corps religieux.

Comment la population d'Ergué-Gabéric apprit le détail de cette affaire : « *Bientôt la nouvelle se répandit comme une traînée de poudre, dans les quatre coins de la commune. Après*

s'être bien rendu compte de l'acte stupide commis, le bedeau en fit part au recteur [1] et au maire [2]. On était au dimanche et par suite dans l'impossibilité d'effectuer les sonneries des offices, les marteaux ayant été dérobés ».

À noter que les marteaux des cloches et le texte injurieux fut découvert dans le jardin de l'école dirigée par la Congrégation du St-Esprit, école privée fermée en 1902 [3] : « *Après quelques heures de recherches, on réussit à découvrir les deux blocs de fonte dans le jardin de l'école privée [3] de filles de la commune. Enroulée autour des marteaux, se trouvait une large bande de papier, contenant des inscriptions des plus ordurières à l'adresse du clergé de la paroisse* ».

Qui était donc le coupable de cette farce, connu a priori et presque nommé dans l'article ? Fut-il rattrapé par la gendarmerie ? : « *L'écriture, qui dénotait chez l'auteur de ce triste exploit une certaine instruction, quoique bien mal éduqué, permettra sans nul doute de décou-*

vrir le coupable. D'ailleurs, tous les paroissiens, que ce fait avait à juste titre mis en émoi, et qui, comme bien l'on pense, faisait dimanche l'objet de toutes les conversations, le nommaient déjà ».

Est-ce le même personnage qui, au mois d'octobre, fut soupçonné d'avoir démonté le faitage d'un four à pain du bourg : « *M. Pierre Le Roux, propriétaire au bourg d'Ergué-Gabéric, venait, à la suite d'une cessation de bail, de faire remettre en état le faitage d'un four. Mardi matin, quand un ouvrier se présenta pour terminer les travaux, il remarqua que le faitage du fournil, qui était presque achevé, avait été entièrement démoli dans la nuit par un malveillant. Une notable personne de la commune, soupçonnée de cet acte de méchanceté, dénie formellement les faits qui lui sont reprochés. La gendarmerie enquête* » (L'Ouest-Eclair, 30.10.1910) ?

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Espace Reportages]

[1] Louis Lein, prêtre léonard natif de St-Pol, fut recteur d'Ergué-Gabéric de 1909 à 1914.

[2] Louis Le Roux, agriculteur à Kerellou, fut maire d'Ergué-Gabéric de 1906 à 1925.

[3] L'école privée de filles est l'école Notre-Dame de Kerdévot : cf article « 1902 - Documents sur la fermeture de l'école Notre-Dame de Kerdévot ».

Salomon Bréhier, maire d'Ergué-Gabéric et franc-maçon

An Autrou Maer Salomon Brehier e oa framason

On pouvait penser que François-Salomon Bréhier, maire d'Ergué-Gabéric de 1808 à 1812, était initié et membre de la franc-maçonnerie dans les années pré-révolutionnaires. Mais sa parenté franc-maçonne - ses père, oncle, frères et cousins - était si nombreuse que personne n'avait encore pu démêler les liens généalogiques.

Les archivistes et historiens Bruno Le Gall et Jean-Paul Péron ont fait ce travail en inventariant les 179 francs-maçons quimpérois du 18^e siècle dans une étude parue dans le tout récent bulletin de la Société Archéologique du Finistère. Salomon Bréhier y est bien inscrit comme franc-maçon initié.

BIOGRAPHIE

François Salomon Bréhier est né le 20 octobre 1760 à St-Ronan, Quimper. Sa famille est originaire de la Manche. Son père Gilles Bréhier, négociant de draps et franc-maçon, né en 1729 à St Laurent de Cuves, s'est établi à Quimper.

Salomon Bréhier se marie le 8 février 1796 à Quimper avec Marie Frédérique Pottier née à Quimper. Ils auront trois enfants : Julien Salomon (né en 1795), Auguste Salomon (né en 1804), et François Achille (né en 1808 et décédé en 1809 à Quilhouarn).

Il exerce la profession de procureur au présidial de Quimper et est initié à la loge maçonnique de *La Parfaite Union*. Il décède à Mézanlez en Ergué-Gabéric le 14 février 1845.

Il est nommé maire le 26 mai 1808 par décision du préfet. Il délègue un certain nombre de



tâches administratives à son adjoint François Caugant qui exerçait la fonction de maire avant lui. Il paraphe les compte-rendu de délibérations du conseil d'une signature très ample.

En 1809 il adresse au préfet l'état récapitulatif des moulins de la commune en précisant « la plupart de ces moulins manquent d'eau dans l'été où pour peu qu'il y ait de sécheresse ».

En 1815 il laisse son fauteuil de maire à Jérôme Crédou, cultivateur à Crec'h-Ergué

Louis Le Guennec, dans son « *Histoire de Quimper-Corentin et son canton* », décrit comme suit sa personnalité :

Dans le répertoire des notabilités en 1809, le préfet signale pour Ergué-Gabéric :

« *Brohier (François-Salomon). Avocat, propriétaire et maire. Revenu 4000 f. Caractère moral, attaché au gouvernement.* »

Marié, on ne connaît pas le nombre de ses enfants, qui sont en bas-âge. Âgé de cinquante ans, il réside à Quimper, mais comme il est l'un des principaux propriétaires de la commune d'Ergué-Gabéric, qui n'est éloignée que d'une petite demi-lieue de la ville de Quimper et que, d'ailleurs, on n'eût trouvé personne dans cette commune à qui on pût confier son administration, le préfet s'est décidé à l'en nommer maire, place qu'il remplit « avec zèle ».

Ce zèle n'avait, il faut croire, rien d'outré car le membre de phrase ci-dessus a été barré après réflexion et remplacé par : « *il est instruit* ».

MAÎTRE BLEU

La franc-maçonnerie, apparue à Quimper vers 1760-1770 avec la création de la loge *La Consolante Maçonne* et après notamment l'initiation du célèbre critique littéraire Élie Fréron, fut très vite empêtrée dans une ambiance conflictuelle entre deux loges rivales : *L'Heureuse Maçonne* et *La Parfaite Union*.

La seconde connaîtra un relatif essor et entraînera de nombreux membres de l'élite sociale formée de médecins, avocats, négociants-industriels et hommes politiques : Le Goazre de Kervélégan, J.-B. Le Breton, Antoine De La Hubaudière, Co-rentin Vinoc ...

Dans le répertoire biographique de Péron-Le Gall, Salomon Bréhier, est maître bleu [1] de la Loge de *La Parfaite Union* :

23. - Bréhier, François Salomon Marie. 8 décembre 1753, Quimper, Saint-Julien, - 1845.

Avocat.

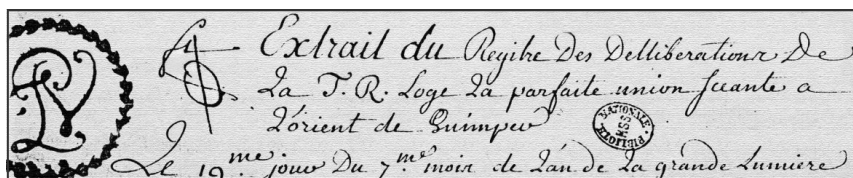
(1) « *Cursus maçonnique* » :

Initié à *La Parfaite Union*, il est qualifié de second cadet et maître bleu en 1785 et 1787.

(2) « *Vie profane ou civile* » :

Fils de Gilles Bréhier (n° 24), négociant, et de Jeanne Vincent, il devient procureur (avoué) au présidial. En 1790, toujours procureur au présidial, il habite rue Neuve et est imposé 13 livres 10 sols à la capitation. En septembre 1793, il se déclare avoué auprès du tribunal du district de Quimper. Par arrêté du directoire du district du 28 septembre 1794, il devient expert pour l'estimation des domaines nationaux. En floréal an VII (mai 1799), il est nommé par la municipalité commissaire de police et prête le serment de « haine à la royauté et à l'anarchie et d'attachement et de fidélité à la République ».

[3] La maçonnerie bleue représente les 3 premiers degrés ou grades des membres d'une loge maçonnique : apprenti, compagnon et maître. Les 3 premiers degrés portent des tabliers "bleus", la couleur officielle de la Franc-maçonnerie, seul moyen approprié pour s'adresser au maître de la loge.



Le 8 février 1796, il épouse à Quimper Marie Frédérique Pottier. Dès l'an III (1794-1795) et jusqu'en 1809 au moins, il apparaît comme notaire public et homme de loi à Quimper. En 1807, il est domicilié place Saint-Corentin. En 1809, il est nommé maire d'Ergué-Gabéric : c'est l'un des principaux propriétaires fonciers de la commune. Le préfet Miollis note qu'il remplit ses fonctions avec zèle.

Sources : Bibl. nat. France, FM² 360-361 ; Arch. mun. Quimper, 4 D Qui-1, f° 2, 1 E 109, registre des mariages de Quimper (1796), GG 34, BMS Saint-Julien (1753), 23 J 45.

Les autres Bréhier francs-maçons à Quimper sont :

► le père (n° 24) : Gilles (dit Bréhier aîné), négociant de draps et toiles, né en 1720, décédé en 1793, frère de Claude. Élu frère terrible, second et premier secrétaire de la loge. Grades maçonniques : archevêque, élu des Quinze, élu des Neuf, chevalier d'Orient.

► l'oncle (n° 22) : Claude, négociant né en 1739, jeune frère de Gilles, époux de Juliette Vincent, sœur de Jeanne, 11 enfants. Élu tailleur, puis frère terrible. Grade maçonnique : maître.

► le frère (n° 25) : Jean Corentin (dit Bréhier père, et peut-être Bréhier "le jeune" en 1770-72), chirurgien, né en 1747. D'abord initié à la *L'Heureuse Maçonnerie*. Élu membre, tailleur, trésorier. Grades maçonniques : souverain prince de rose-croix ou SPDRG, ADTLP (revêtu de tous les grades).

► le frère (n° 20) : Alain (dit Bréhier cadet, le second cadet étant Salomon, bien que plus vieux), négociant, né en 1759, fils de Gilles Bréhier. et de Jeanne Vincent. Élu vice-orateur. Grades maçonniques : maître bleu, élu des Neuf, élu des Quinze.

► les autres frères (n° 21 et n° 26) : Auguste (apprenti, compagnon, puis maître) et Julien.

Les autres membres des loges maçonniques de Quimper en relation avec la commune d'Ergué-Gabéric sont :

► Vincent Charles Le Blond de Saint-Aubin, avocat, notaire de la cour royale de Gourin, membre de la loge *La Consolante Maçonnerie*, puis de *L'Heureuse Maçonnerie*. Il ne rejoindra pas *La Parfaite Union*. Il est l'expert associé à Salomon Bréhier lors des expertises des Bien Nationaux à Ergué-Gabéric.

► Corentin Vinoc, docteur en médecine, maire de Quimper de 1803 à 1808, membre important des loges *L'Heureuse Maçonnerie* et de *La Parfaite Union*. Il sera acquéreur de la métairie de Pennarun en 1795 lors de la vente aux enchères.

► Yves-Marie Kerjean, nommé chirurgien de l'amirauté de Quimper en 1785, chevalier d'Orient à *La Parfaite Union*. En 1786 il soigne les malades de l'épidémie de dysenterie d'Ergué-Gabéric et de Brieuc.

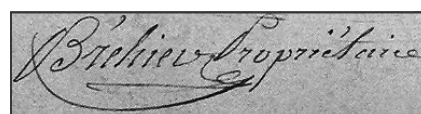
► Jean-Baptiste Le Breton, docteur, chargé en 1790 des fonctions de médecin des épidémies du département, membre important de la loge de *La Parfaite Union*. Il contresigne le rapport épidémiologique du chirurgien Kerjean pré-cité. Il fut aussi maire de Quimper en 1797, et en 1803 maire de Ploéné où il acheta en bien national le manoir de Kervent.



BIENS NATIONAUX

En 1793 et 1794, en tant que commissaire expert nommé pour l'estimation des Biens Nationaux confisqués à l'église et aux émigrés, Salomon Bréhier procède à l'inventaire des biens suivants :

- * la chapelle de Kerdévot,
- * La métairie de Chevardiry.
- * le manoir de Pennarun,
- * les manoir du Cleuyou,
- * le moulin du Cleuyou,
- * la métairie du Chartier à Coutily,
- * le moulin et les ruines de Kerfors,
- * les maisons manales de Me-



- zanlez et Pennanmenez,
- * la métairie de Place-an-Intron au Bourg.

En 1796 il est lui-même bénéficiaire de la vente aux enchères du presbytère pour 1790 francs. Le bâtiment sera revendu en 1811 pour 4000 francs à la commune pour loger le recteur desservant qui entretemps payait un loyer grâce à une quête des paroissiens. L'acquisition municipale sera financée par une « imposition extraordinaire sur les années 1812 et 1813 ».

Il choisira comme domicile le manoir de Mezanlez qu'il a sans doute acheté au citoyen Marc Glinec de Quimper et où il est déclaré comme propriétaire lors du recensement de 1836.

Ce domicile est sans doute la maison manale restaurée qu'il décrivait en 1795 dans son rapport d'expertise : « une vieille maison dite la maison du manoir de Mezanlez toute délabrée ... maçonnée en moellon, et ruine de couverture en ardoise, la dite maison dénuée de plancher et de tour ». Il y décède en 1845.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives]

Germain Guéguen, boulanger de Menez-Groas en Lestonan

un bouloñjer chichant e Min-a-groas evit ar veïl-paper

Un boulanger dont le commerce est associé à l'essor du village et quartier de Lestonan dans la période d'entre-guerres au siècle dernier.

C'était du temps où le lieu, à la croisée des routes d'Odet, de Penn-Carn, de Sulvintin et de Pennaneac'h, s'appelait Menez-Groas, et non pas encore Lestonan. Et il y avait là une boulangerie, ravagée en 1912 par un incendie, puis reconstruite et prise en location par un jeune boulanger, fils du cocher de l'usine Bolloré d'Odet.

L'INCENDIE DE 1912

C'était en pleine après-midi de mi-janvier 1912, du temps où le lieu, à la croisée des routes d'Odet au Bourg, de Sulvintin et de Pennaneac'h, s'appelait Menez-Groas, et non pas encore Lestonan. Et il y avait là une boulangerie qui, par deux fois, connut l'épreuve du feu ainsi qu'en témoigne Laurent Huitric né en 1908 :

« La boulangerie, j'ai vu la reconstruire. Par deux fois elle avait été détruite par le feu : mon père et Laouic Saliou ont vu de la fumée, ils ont enfoncé la porte, et ... Pouf!, le tout s'est enflammé et tout a brûlé. J'ai toujours connu une boulangerie là. Avant que Germain Guéguen l'ait reconstruite, elle appartenait à des Naour du Bourg. ».

En janvier 1912 elle appartient bien à Pierre Le Naour boulanger et commerçant au bourg. Par chance le commerce était assuré comme l'écrit le journaliste de l'Ouest-France :

« Malgré l'intervention des ouvriers de la papeterie de l'Odet,



De gauche à droite : Le commis de la boulangerie ; Joséphine Rolland, belle-sœur de Germain ; Germain Guéguen, le boulanger ; Jeanne Rolland, première épouse de Germain ; et dans les bras de sa mère François Guéguen, le fils aîné.

accourus sur les lieux, munis d'une pompe, la maison d'habitation ne tarda pas à devenir, avec tout son contenu, la proie des flammes. Seul, un bâtiment contigu et servant de remise a pu être préservé du fléau. Les dégâts, qui sont couverts par une assurance, sont évalués à 5.000 francs en ce qui concerne l'immeuble, et à 2.500 francs pour les meubles et objets mobiliers ».

UNE FAMILLE D'ODET

Trois mois après, en avril, le jeune boulanger Germain Guéguen vint signer un nouveau bail et s'y établir. Il y restera 35 ans.

Germain Guéguen est né le 3 décembre 1884 à Guilli-Vras, ses parents étant tous deux déclarés comme journaliers. En 1887-88 [1] son père François est embauché à la papeterie d'Odet comme ouvrier. La fa-

mille y déménage dans un penn-ty situé à l'endroit où seront construits plus tard les garages de l'usine Bolloré (après les Guéguen seront logés à Stang-Luzigou). Germain, enfant, a l'occasion de jouer souvent avec René Bolloré, futur patron de l'affaire familiale, car, à un mois près, ils ont le même âge.



François Guéguen devient le cocher attitré des Bolloré. En 1918 il participe à la procession de la Fête Dieu organisée par René Bolloré père, et porte fièrement la grande croix. Lui qui a souffert de la famine dans sa propre enfance veut que ses

enfants fassent un métier de la bouche : ainsi deux d'entre eux deviennent boulanger et un troisième pâtissier.

Germain part faire son apprentissage dans une boulangerie de Brest. En avril 1912, il signe le contrat de bail de la boulan-

[1] Les deux premiers enfants de François, à savoir Germain et Simon Marie, sont nés au village de Guilli-Vras en 1884 et 1886. Les trois suivants, René, Marie-Françoise et Jean-Marie, sont nés en 1888, 1990 et 1891 à Odet.

la boulangerie de Lestonan qu'on désigne à l'époque sous le nom de Menez-Groas.

En avril 1925 Germain Guéguen se remarie avec sa cousine germaine qui porte aussi le patronyme Guéguen. Il aura deux enfants de ce second mariage.

LE CONTRAT DE BAIL

Juste avant son mariage en mai et après l'incendie de janvier, le jeune boulanger signe le bail de location que lui propose Pierre Le Naour, boulanger au Bourg.

Les biens loués : « Une maison avec four servant de boulangerie, un hangar et une petite cour, le tout situé au lieu de Menez-ar-Groas dans la commune d'Ergué-Gabéric ».

Le bail est signé pour neuf années, jusqu'au 29 septembre 1921. Le montant du loyer mensuel est fixé à 160 francs.

Il est bien stipulé dans le contrat de bail que la « clientèle du quartier d'Odét et de St-Guénolé » est laissée au preneur.

LIVREUR DE PAIN

Une des activités principales de la boulangerie était la préparation et la livraison du pain au personnel de l'usine Bolloré.

Jean, le dernier fils de Germain



Germain et sa 2^e épouse Marie-Françoise Guéguen en 1925

se souvient : « Pour transporter les miches de pain une à deux fois par semaine, on utilisait une charrette à bras qui avait des grandes roues de charaban et un long caisson spécial. Dans ce dernier qui faisait environ 1 mètre 50 de long et 80 centimètres de hauteur et de profondeur, on pouvait charger facilement une trentaine de miches ».

À l'aller en direction d'Odét, la descente était facile, mais au retour, même si la charrette à bras était vide, il fallait la tirer pour remonter la côte vers la boulangerie. Avec le pain, on y transportait aussi souvent un sac de son et des vieux pains que réclamaient les jardiniers attirés de l'usine pour nourrir

leurs poules.

Le pain était livré au dépôt de Ti Ru qui était un commerce fréquenté exclusivement par le personnel de l'usine Bolloré. Laurent Huitric de Menez-Groas se souvient très bien :

« Le commerce de Chan Ti Ru était situé à la sortie de l'usine même. On y trouvait de tout : pain, viande, charcuterie, bistrot, légumes, mercerie ... À la sortie du travail, beaucoup s'y arrêtaient et s'y approvisionnaient ».

Le prix du pain entre la commerçante et le boulanger était fixé suivant la règle de « treize à la douzaine » : 13 pains livrés contre 12 payés, ce treizième constituant la commission de Chan Ti Ru.

Quand les clients passaient prendre leur pain c'était noté sur un cahier, et le 8 de chaque mois, quand ils recevaient leur paye, ils venaient régler leur dette, généralement avec la récompense d'un « coup de rouge ou de café ».

On appelait cette pratique le « coup du 8 ». Laurent Huitric témoigne : « Certains avaient des dettes dans plusieurs commerces, surtout dans des bistrotts pour les hommes, et ils avaient leur "coup du 8" partout. Il arrivait parfois que la paye du 8 s'en trouvait bien amoindrie ».

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Mémoires des Papetiers]

Erratum et notes de lecture d'articles et bulletins Kannadig

Kemmadennoù ar c'hannadig gant ul lektored

Un fidèle lecteur nous communique ses notes de lecture et corrections du bulletin Kannadig n° 15 de juillet dernier.

Dans l'analyse du recensement des électeurs gabérisiens en 1910, il était écrit « tous les hommes âgés d'au moins 20 ans étaient autorisés à voter ».

En fait cinq jeunes gens âgés de 20 ans sont bien recensés, mais on peut penser qu'ils vont bientôt avoir les 21 ans requis pour voter. En effet le décret du 5 mars 1848 stipule que « Tout Français âgé de 21 ans et résidant depuis 6 mois dans la commune est électeur ».

Depuis cette date, le système électoral a été modifié entre au-

tres par l'ordonnance du gouvernement provisoire à Alger du 21 avril 1944 instaurant le suffrage universel pour les femmes, et par la loi du 5 juillet 1974 ramenant à 18 ans la majorité électorale établie par la Constitution de 1848.

Toutes les corrections, de fond ou typographique, sont bien sûr faites sur le site Internet.

Protestation de la Noblesse contre la suspension du Parlement

Tudchentil war an difenn evit ar Parlamant e Roazhon

Où il est question de la protestation des quelques 800 nobles bretons contre la suspension du Parlement de Bretagne de Rennes, à laquelle est annexée la liste des signataires, avec parmi eux trois nobles gabérics.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

En 1788 le ministre de Loménie de Brienne impose son édit pour remanier l'organisation judiciaire du pays par la création des Grands Bailliages, et supprimer l'autorité des Parlements régionaux. En Bretagne il se heurte à une résistance de l'ensemble de la noblesse bretonne qui veut maintenir les spécificités et franchises de leur duché. Le 8 mai 1788, l'édit de séparation et de mise en vacances du Parlement de Rennes provoque un arrêté de protestation.

Le 3 janvier 1789, par un arrêt du Conseil d'État, le Roi suspend jusqu'au 3 février la séance des États de Bretagne. Il ordonne que les députés du Tiers État se retirent dans leurs villes à l'effet d'y recevoir de nouveaux pouvoirs.

Les nobles signent alors une nouvelle protestation motivée : *« considérant que les lois constitutives de l'assemblée nationale de cette province, étant la base la plus assurée du bonheur des peuples qui l'habitent, tout citoyen Breton doit être attaché à leur conservation plus qu'à la vie, autant qu'à l'honneur même »*. [1]

Et ils insistent : *« Considérant enfin que cet arrêt du conseil est*



aussi contraire à l'intérêt des peuples qu'à celui de la monarchie, du roi et de la noblesse française, dont les intérêts sont invariablement unis ». [1]

NOS TROIS CONTESTATAIRES

Pour la commune d'Ergué-Gabéric, trois gentilshommes donnent leur nom et notoriété en soutien de la pétition :

► François Hyacinthe de Tinténac [2] : marquis et chevalier de Quimerch et du Cleuziou [3], né en 1726 à Quimper Saint Mathieu, marié en 1747 à Pluguffan avec Anne de Kersulguen, et décédé à Paris en 1794. Il est connu comme Royaliste de Bretagne et pour avoir repoussé les Anglais à Lorient en 1757. En 1762 par une déclaration à l'Évêque et comte de Cornouaille, il hérite du château du Cleuziou/Cleuyou en héritage de son oncle Vincent François. Il épouse Antoinette-Françoise de Kersulguen. Leur fils Vincent sera officier dans

l'armée des chouans de Cadoudal.

► François-Louis de la Marche, père : né le 17.08.1720 à Ergué-Gabéric. Détenteur du manoir voisin de Lezergué [3] qu'il finira de restaurer en 1771-72. Son frère Jean-François est le dernier évêque de Léon avant de s'exiler à Londres. François-Louis émigrera en Guadeloupe avec son fils Joseph-Louis.

► Joseph-Hyacinthe de la Marche : fils du précédent, et frère du détenteur du manoir de Lezergué (réfugié en Guadeloupe). Né le 5 novembre 1751 au Château de Lézergué [3]. Filleul du propriétaire du château du Cleuyou (cf ci-dessus), François Hyacinthe de Tinténac. Après la Révolution, il possède également des biens agricoles sur Ergué-Gabéric, et est également l'héritier de la seigneurie de Botmeur.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'Archives et Espace Biblio]

[1] Texte complet publié dans MACÉ DE VAUDORÉ (Jean-François / de), *Dictionnaire historique, géographique et topographique de Nantes et de l'ancien Comté Nantais*, -, Librairie Merson, Nantes, 1886, ISBN -

[2] Un autre Tinténac, Vincent-Louis, chevalier de Tinténac, est listé parmi les protestataires de 1789, mais nous n'avons pas encore trouvé son attachement généalogique.

[3] Le Cleuziou et Lezergué sont les deux manoirs les plus importants et représentatifs du 18e siècle à Ergué-Gabéric.

Les funérailles du patron social René Bolloré en janvier 1935

Maro eo an Aotrou devot René Bolloré e viz genver 1935

A propos du décès de René Bolloré, patron des papeteries, le 16 janvier 1935 en son domicile de l'avenue Foch à Paris et de ses funérailles à Ergué-Gabéric.

Emporté à 49 ans par un cancer de la gorge, René Bolloré décéda le 16 janvier 1935 dans son appartement parisien au 74 avenue Foch, assisté « pieusement » dans ses derniers moments par Soeur Yvonne Beauvais de Malestroit [1]. Le jour de sa mort les usines furent fermées et elles le restèrent trois jours jusqu'à son enterrement à Ergué-Gabéric, auquel assistèrent tous ses employés.

Les trois articles de l'Ouest-Eclair ci-après évoquent, avec émotion et emphase, cet événement important.

Le caractère paternaliste du patron est largement évoqué par les journalistes : *M. René Bolloré n'oubliait pas ses devoirs de patron social. C'est ainsi qu'il fit construire des maisons ouvrières pour loger dans de meilleures conditions les familles de ses ouvriers, qu'il fit bâtir des écoles et des patronages, qu'il fonda des caisses de secours, etc... Il voulait que son personnel connût le plus de bien-être possible* ».

Outre les très nombreux prêtres, personnalités et notables présents aux obsèques et nommés dans l'article, on note également une présence locale encore plus impressionnante de « gens du peuple » : les ouvriers de l'usine d'Odét portant à bras le cercueil, les porteurs du « drapeau du patronage » de la papeterie, une délégation des



ouvriers de l'usine de Troyes avec leurs bannières, les ouvriers, employés et contremaîtres des usines d'Odét et de Cascadec, d'innombrables cultivateurs de la commune, de

« braves paysannes aux blanches coiffes » ...

L'Ouest-Eclair, 17 janvier 1935 :

FINISTÈRE

MORT DE M. RENÉ BOLLORÉ

Directeur des Papeteries de l'Odét

QUIMPER, 16 janvier. — (De notre Rédaction.) — Une bien pénible nouvelle parvenait mercredi, en fin de matinée, à Quimper. Elle annonçait la mort de M. René Bolloré, directeur et propriétaire des Papeteries d'Odét, en Ergué-Gabéric, survenue le matin, à 4 heures, en son domicile de l'avenue Foch, à Paris.

M. Bolloré, dont le nom est attaché à l'une des industries les plus prospères de notre région et dont la générosité de cœur n'avait d'égale que la modestie la plus touchante, disparaît à l'âge de 50 ans à peine, victime d'un mal qui ne pardonne pas, qui le minait depuis longtemps et contre lequel il lutta jusqu'au bout avec un courage et une bonne humeur qui faisaient l'admiration de tous.

Sa mort affectera non seulement ses nombreux amis mais encore, et surtout, ses ouvriers et employés vis-à-vis desquels il sut se montrer un patron humain, connaissant leurs besoins et veillant sur leurs familles. En un mot : un patron social, un homme de bien.

..

C'est au cours de l'année 1904 que M. René Bolloré succéda à son père à la tête des Papeteries qui comprennent deux usines : l'une à Odét, en Ergué-Gabéric ; l'autre à Cascadec, en Scaër. On y fabrique ce papier à cigarettes réputé non seulement en France et en Europe mais aussi et surtout en Amérique. M. Bolloré donna une grande impulsion à l'affaire.

Après la guerre, il étendit les conditions de production, augmenta le matériel, perfectionna l'outillage, fit de l'usine d'Odét et de celle de Cascadec des modèles du genre. En bref, il développa considérablement l'œuvre de son père et de son grand-père, de sorte que le personnel actuellement en service dans les usines peut être évalué à un millier environ d'ouvriers et d'employés.

Mais, dans son travail de perfectionnement progressif, M. René Bolloré n'oubliait pas ses devoirs de patron social. C'est ainsi qu'il fit construire des maisons ouvrières pour loger dans les meilleures conditions les familles de ses ouvriers, qu'il fit bâtir des écoles et des patronages, qu'il fonda des caisses de secours, etc... Il voulait que son personnel connût le plus de bien-être possible. Rien que pour ces œuvres, la mémoire de M. René Bolloré mérite d'être honorée.

..

Après une cérémonie à l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris, les restes du défunt seront transférés, samedi matin, à Ergué-Gabéric.

Les obsèques seront célébrées à 10 h. en l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric. Dans ce deuil cruel, nous prions la famille du défunt, ainsi que tout le personnel des Papeteries, d'agréer l'expression de nos bien vives et sincères condoléances.

[1] Yvonne-Aimée de Malestroit (1901-1951), née Beauvais, est une religieuse augustine française qui organisa dès 1927 la construction de la clinique du Monastère de Malestroit (Morbihan), laquelle ouvrit ses portes en 1929. Ce projet reçut le soutien de généreux bienfaiteurs, principalement de l'entrepreneur René Bolloré qui donna 7 millions de francs de l'époque (source : « Vincent Bolloré, une histoire de Famille » de Jean Bothorel). Durant l'Occupation, elle y soigna et offrit l'hospitalité aux soldats alliés et résistants bretons, avant d'être arrêtée par la Gestapo en février 1943. Elle recevra la Croix de Guerre avec palme, et la Légion d'honneur.

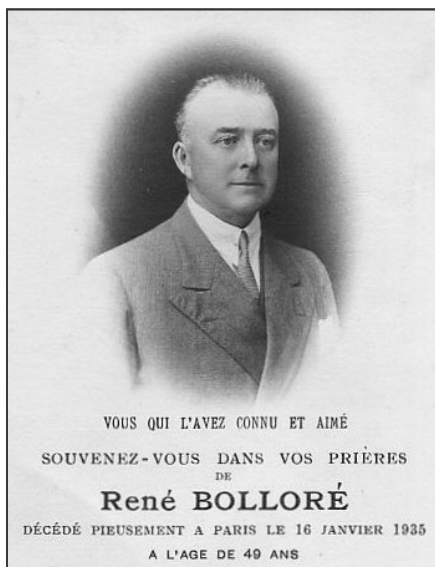
TOBSÈQUES

PARIS — ERGUÉ-GABÉRIC. —
Vous êtes prié d'assister aux obsèques de

Monsieur René BOLLORÉ
Industriel

pieusement décédé le 16 janvier, muni
des sacrements de l'Eglise, en son do-
micile, à Paris, 74, avenue Foch, qui
auront lieu le samedi 19 courant, à
dix heures, en l'église d'Ergué-Gabéric
(Finistère), où l'on se réunira
Ni fleurs, ni couronnes.

De la part de : Mme René Bolloré,
son épouse; de M. et Mme René-Gui-
laume Bolloré; de Mlle Jacqueline Bol-
loré; de MM. Michel et Guenaël Bol-
loré, ses enfants; de Mlle Annie Bolloré,
sa petite-fille; de Mme Bolloré, sa mère;
de M. Thubé, son beau-père; de Mme
Eugène Belbéoch et ses enfants; de M. et
Mme Charuel du Guérand et leurs en-
fants; de Mme Caujoie et ses enfants;
de Mme Chausse et son fils; de M. et
Mme Gaston Thubé; de M. Henri Thubé
et ses enfants; de M. le chanoine Thubé;
de M. et Mme Jacques Thubé et leur
fille; de M. et Mme Amédée Thubé et
leurs enfants; de Mme Charles Bolloré
et ses enfants; de M. et Mme Léon Bol-
loré; de Mme Sécheras et ses enfants,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
neveux, nièces, oncles, tantes, cousins
et cousines.



Les deux clichés ci-dessous,
de mauvaise reproduction,
sont extraits de l'article du 20
dans L'Ouest-Eclair :

LES OBSÈQUES DE M. RENÉ BOLLORÉ A ERGUÉ-GABÉRIC

Elles ont eu lieu en présence d'une foule
innombrable et recueillie

QUIMPER, 19 février. — (De notre
rédaction) :

Samedi ont été célébrées en l'église
paroissiale d'Ergué-Gabéric les obsè-
ques de M. René Bolloré, directeur-
propriétaire des Papeteries d'Odet.

Ainsi que nous l'avions annoncé,
le corps du regretté défunt, arrive de
Paris vendredi, a été transféré peu
après à l'église d'Ergué-Gabéric par les
soins des Pompes Funèbres. Une pre-
mière cérémonie fut célébrée par M. le
chanoine Pichon, curé-archiprêtre de
la Cathédrale de Quimper. M. le vicaire
général Joncour fit la conduite du
corps.

A 10 heures avait lieu la cérémonie
des obsèques. A cette occasion la
vieille et pittoresque église d'Ergué-
Gabéric avait reçu une décoration par-
ticulièrement soignée exécutée par les
Pompes Funèbres. De lourdes tentures
noires encadraient la nef centrale. Le
catafalque était sobrement tendu de
noir; les lampes voilées de crêpe je-
taient sur tout cela une lumière sobre,
diluée, cadrant bien avec la tristesse
ambiante. La foule avait aussitôt en-
vahi l'humble église, débordant même
à l'extérieur, jusqu'au delà du mur
d'enceinte.

D'innombrables autos s'alignaient le
long de la vieille route du bourg
d'Ergué-Armel à Quimper.

Aux premiers rangs de l'assistance
se tenaient Mme Bolloré et ses enfants,
Mme Bolloré mère et tous les membres
de la famille.

La cérémonie funèbre était présidée
par Mgr Cogneau, évêque auxiliaire de
Quimper. M. l'abbé Pennec, recteur
d'Ergué-Gabéric, célébra la messe. On
remarquait dans le chœur de nombreux
membres du clergé appartenant au
chapitre de la Cathédrale qu'aux pa-
roisses des environs et aux institu-
tions. L'absoute fut donnée par
Mgr Cogneau. Après quoi le cortège se
forma à la sortie de l'Eglise pour se
rendre au cimetière situé non loin du
sanctuaire.

En tête venait le drapeau du patro-
nage puis le clergé, les religieuses, une
délégation d'ouvriers de l'usine de
Troyes avec sa bannière, etc... Le cer-
cueil était porté à bras par des ou-
vriers de l'Usine d'Odet.

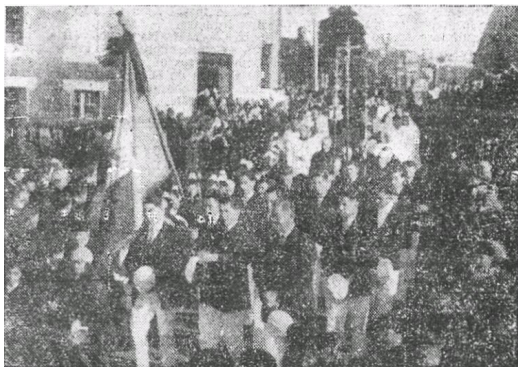
Le deuil était conduit par les mem-
bres de la famille, suivis du personnel
des papeteries, ayant à sa tête M.
Garin, directeur général. Puis venait
la foule immense des assistants, em-
plissant littéralement la route depuis
l'église jusqu'au cimetière. Dans cette
multitude, nous avons pu noter les

personnalités suivantes : MM. Ca-
thala, chef de cabinet du préfet du
Finistère; Jacques Quéinnec, conseiller
général; Tanguy, maire, et les mem-
bres du Conseil municipal d'Ergué-
Gabéric; Garin, directeur et le person-
nel des papeteries; Roulland, prési-
dent de la Chambre de commerce de
Quimper; de Servigny, vice-président;
Marcesche, président de la Chambre
de commerce de Lorient; Emard, in-
génieur des Ponts et Chaussées; Cha-
talain, ingénieur des travaux publics;
Olivier Roussin, vice-consul du Dane-
mark; Jules Bonduelle, Mme et Mlle;
M. le commandant Vannier; M. le
comte de Saint-Pierre; M. et Mme
Chéguillaume; MM. Chabay, pharma-
cien; Morel, ancien avoué; Boissel, de
Benodet; Lécuyer, de Quimper; Mme
de la Sablière; M. et Mme Belbéoch,
de Pouldavid; MM. Le Bour, d'Huel-
goat; Le Theuff, de Quimper; Mme
Gaston Chancerelle; MM. Guillou, no-
taire à Scaër; Hémy, notaire à
Huelgoat; Vincourt Etienne, de Nau-
tes; Victorien Harel, Kervadec, Hue;
Cornic, directeur de la compagnie Le-
bon; R. Le Moing; Manière, notaire à
Quimper; Louis Le Bourhis; l'adju-
dant de gendarmerie Cabellan; Jollec,
directeur de l'école d'agriculture du
Nivot; René Feunteun, éleveur;
Louarn, architecte; Girodin, ingé-
nieur; Maillot; M. et Mme Georges
Tertrais; MM. Pascal frères; M. et
Mme Le Fort; MM. E. Thomas, Le
Bras, Feillet, Dubigeon; Alexandre
Kerhuel, juge au Tribunal de com-
merce; M. et Mme de Malherbe; Hen-
ri Girault; une délégation du person-
nel téléphonique de Quimper, etc.

Aux côtés des personnalités, de nom-
breux ouvriers et employés des usines
d'Odet et de Cascaradec, d'innombrables
cultivateurs, des gens du peuple
de braves paysannes aux blanches coif-
fes, suivaient, comme nous le disions
plus haut, le char funèbre jusqu'au
cimetière situé à 200 mètres de
l'église. L'aspect de cette multitude
anonyme, fervente et recueillie, venue
rendre les derniers devoirs à l'homme
de bien disparu si prématurément,
avait un caractère véritablement
émouvant sous le pâle soleil d'hiver.

Lorsque le cercueil fut déposé sur
l'estrade réservée à cet effet, M. le
vicaire général Joncour recita les der-
nières prières au milieu de la recueille-
ment général.

A l'issue de cette cérémonie, les as-
sistants défilèrent longuement devant
la famille pour lui apporter l'hommage
de leur douloureuse sympathie.



(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)



(Photo-cliché « L'Ouest-Eclair ».)

[cf. article
complet sur le
site Grand-
Terrier.net en
Espace
Reportages]

Une grande course cycliste gabéricoise des années 1960-70

ur redadeg veloioù vras e Stang-venn evit kampioned

Au début du 1er mandat du maire Pierre Faucher, le premier bulletin municipal dont le contenu était axé sur les associations communales incluait une présentation de cette course cycliste sous la signature des trois dirigeants du comité : Marcel Istin, Hervé Tymen et Marcel Le Moal.

COMITÉ DE LA VALLÉE BLANCHE

1957 ... 1977. « ... On n'a pas tous les jours 20 ans !! ... ». Une chanson populaire bien connue, pleine de jeunesse, de joie, de santé.

Stang-Ven peut aujourd'hui la chanter au comité de la Vallée Blanche.

En effet, 20 ans déjà depuis le jour où Jean Philippe (ancien coureur cycliste) et ses amis, décidèrent d'avoir dans leur quartier UNE fête. Tous suivaient les exploits de Bobet, Robic, etc. Alors tout naturellement, un jour de l'année 1957, il y eut le premier critérium de la Vallée Blanche.

Vainqueur Victor Le Mao ... Qui s'en souvient ?

Et cette équipe qui, dans un coin de bistrot vit naître cet embryon, l'imaginait-il atteignant sa majorité ?

20 années d'exploits des coureurs ; de départs des anciens ; d'arrivée des nouveaux ; de soirées, de journées consacrées à « La Vallée ». Mais, surtout 20 ans de fête au village avec des fortunes diverses, de bonnes humeurs, de comiques, de drames quelques fois.

Victor Le Mao réitéra son exploit. Marcel Floc'hlay, l'enfant du pays, sera sacré champion de Bretagne. De grands amateurs inscriront leurs noms au palmarès de l'épreuve.

1973 ... Les pros à Stang-Ven ! On croit rêver ...

Quinze années d'amateurisme avaient aguerri le comité, leur permettant d'atteindre une autre dimension, la majorité. Cette machine bien rodée renouvèlera la formule pro en 1974.

Poulidor triomphera. Poulidor bien sûr à Stang-Ven : « en nocturne », quel cadeau empoisonné ! Faisant fi de tous obstacles, ce coup d'essai fut un coup de maître. Le public (record) ne s'y trompa pas. Le second critérium prouvera à

ses détracteurs que le cyclisme pro en soirée est un spectacle hors du commun ; spectacle sportif, spectacle inhabituel quelque peu surréaliste, de champions multicolores, de lueurs bruineuses, de casse-boîtes, boul-ten, de la foule grouillante, applaudissante, hurlante, et, dans l'air, une odeur de frites, de merguez ... ! Pour le spectateur et l'organisa-

ODET - ERGUÉ-GABÉRIC
(PRÈS DE QUIMPER)
LUNDI 7 JUIN 1976
à partir de 14 h. 15
4^e critérium international de la vallée blanche
AVEC LA PARTICIPATION DE
KUIPER (Champion du monde)

Van Springel	Danguillaume	Hinault
Karstens	Béon	Talbourdet
Hoban	Le Guilloux	Seznec
Kneteman	Hézar	Chalmel

teur, les soucis quotidiens n'existent pas.

De grands vainqueurs : 1973 Guimard, 1974 Poulidor, 1975 Martens, 1976 Danguillaume, mais aussi des champions de Bretagne, de France ; des champions du monde, amateurs : Jourden ; féminines : Gambillon ; professionnels : Maertens, Kuiper, Moser, sans oublier les champions en herbe minimes, cadets, juniors.

1977 - Des travaux étaient en cours sur tronçon du circuit : les pros n'étaient pas là. Qu'à cela ne tienne, une journée de vélo a été mise sur pied le 11 septembre.

1977 verra également les premières olympiades de la Vallée. Dans le style « Intervilles » avec des équipes de chaque grand quartier de la commune, Ker-Anna vibra un soir de juillet.

Demain ? 1978 ? Amoureux du vélo, de la petite Reine, soyez



assurés que, dans la Vallée, les jeunes et les moins jeunes du Comité sont d'ores et déjà travail pour votre plaisir, afin d'écrire encore de belles pages de gloire, d'exploits, la plus belle étant la leur !

Le comité.

Président : Hervé Tymen.

Secrétaire : Marcel Istin.

Trésorier : Marcel Le Moal.

Siège social : café Guerry, Stang-Ven.

LE RÉGIONAL DE L'ÉTAPE

Marcel Flochlay est né à Laz le 14 janvier 1934. Son père était sabotier. Marcel habitait le village de Gars-Alec en Ergué-Gabéric. Il est décédé à Quimper le 30 décembre 1998.

Licencié au Vélo Sport Quimpérois, puis au Vélo Sport Scaërois, il s'est illustré de 1957 à 1968 dans de nombreuses courses et critériums.

C'est un des plus brillants coureurs amateurs de son époque. Il sera sacré champion de Bretagne en 1961, et réitère en 1965 sur le grand circuit de la Vallée Blanche d'Ergué-Gabéric.

En 1969, pour sa dernière saison, il offre à ses supporters un superbe Circuit de l'Aulne à Châteaulin, se classant quatrième, derrière trois coureurs Belges de renommée mondiale : Eddy Merckx, Eric de Vlaeminck et Jan Stevens.

Le 27 juin 1965, dans l'édition du Ouest-France, Pierre Gassot raconte la performance de Marcel Flochlay chez lui sur le grand circuit de la Vallée Blanche :

« C'est dans une ambiance indescriptible créée par des centaines de supporters que Marcel Flochlay a endossé hier, à Lestonan, son second maillot de champion de Bretagne des Indépendants.

A Néant-sur-Yvel, en 1961, le Scaërois avait remporté un championnat que la canicule avait transformé en une véritable hécatombe. Rien de pareil cette fois à Ergué-Gabéric où, comme il fallait s'y attendre, c'est un circuit extrêmement tourmenté qui a provoqué, par ses seules difficultés, l'élimination des concurrents qui s'alignèrent en condition trop précaire.

Mais pour tous ceux qui, il y a huit jours, furent les témoins, tant à Brest et Melgven qu'à Plumélec, de la baisse de forme qui contraignit même par deux fois Marcel Flochlay à l'abandon, le revoir ainsi transformé en si peu



En 1962 avant la course de Hénansal

de temps fut évidemment une surprise.

Et pourtant, Flochlay ne fut nullement servi par des circonstances exceptionnelles. Prudent durant la toute première moitié de la course, il évita de s'embarquer dans une mauvaise aventure. Marcel Flochlay attendit la première occasion favorable : dans la côte de Pont-Banal, au 125e km, lorsque Bonnet, Leignel et Adélisse se dégagèrent du peloton ; à Lestonan, Flochlay n'avait plus que 200 m de retard sur eux, puis il réduisit son écart dans la lon-

gue descente vers Squividan, pour rejoindre le groupe de tête au 135e km. L'avance avait portée à 1 minute au 155e km.

Dans le raidillon menant à l'arrivée, Bonnet parut un moment mieux placé, mais Flochlay le déborda irrésistiblement à 50 mètres de la ligne.

Pour lui, ce maillot blanc frappé d'hermines effaçait du même coup tous les malheurs de la semaine passée.

Sa victoire ne doit rien au hasard ni à la négligence des autres.

Déjà à Plouvorn, le jeudi précédent, le sommeil qui le fuyait depuis quelques temps était brusquement revenu.

Son optimisme et son sens inné de la course firent le reste : « j'ai tout d'abord hésité sur la décision à prendre, mais quand Bonnet, Adélisse et Leignel eurent pris 30 secondes, je compris que cela pouvait être très dangereux ».

Tout ne fut pourtant pas si facile dans cette poursuite de dix kilomètres, et même après la jonction : « J'ai bien eu du mal à suivre le train pendant quelques temps. Dans les deux grandes côtes d'Ergué-Gabéric, j'étais même régulièrement "décolé", mais je revenais ensuite sur le plat ».

Son sprint victorieux, Marcel Flochlay l'explique de la façon la plus simple qui soit : « Je ne voulais pas aborder la côte de l'arrivée en troisième position ... Il suffit que celui qui vous précède fasse un écart, et il devient impossible de revenir sur le coureur de tête ... Bonnet a paru un moment mieux placé que moi, mais je pense avoir gagné assez nettement ». Sans aucun doute, mais derrière les écarts s'étaient considérablement amenuisés. »

[cf. articles complets en Espaces
Mémoires Associatives
et Personnalités]

Ceux de Mélenec, huit générations d'honorables hommes

Eun kure skoliet ha tud ar Veleneg e-pad trí kantved

La découverte d'un aveu [1] en chefrente [2] de 1764 entre le possesseur de la tenue de Mélenec et la seigneurie de Lezergué nous fait découvrir les 8 générations de Lizien de 1624 à 1794 et les travaux du mémorialiste Antoine Favé, vicaire d'Ergué-Gabéric de 1888 à 1897.

AVEU EN CHEFRENTÉ POUR MÉLENEC

Le document est probablement conservé aux Archives Départementales du Finistère, mais ses références n'ont pas été indiquées sur le site initial de publication (www.archivesenlignes.com).

Il s'agit d'un aveu et dénombrement du domaine du Mélenec possédé et exploité par Hervé Lizien, agriculteur, en contrepartie du paiement d'une chefrente [2] annuelle au profit du proche seigneur de Lezergué.

Outre la description et nommage des parcelles, le document est intéressant par la confirmation du lien de vassalité vis-à-vis de François-Louis de La Marche (qui contresigne au dos le reçu de la redevance), et éga-

lement pour l'existence de la rente du par le grand-père du déclarant (Guénolé Lizien) et Jacques Talhoët du Bot qui était le précédent propriétaire du château de Lezergué en héritage indirect de Guy Autret.

Par contre, il est probable qu'auparavant, et peut-être jusqu'en 1681, le domaine de Mélenec était dépendant en ligence [3] de la seigneurie de Kergonan [4].

GÉNÉALOGIE DES LIZIEN

```
Hervé Lizien (*1580)
x Catherine Le Balch
  |
  +-- Barthélemy Lizien
  |
  +-- Guillaume Lizien (1628-1657)
  |   x 1645 Jeanne Lamezac (1620-1657)
  |   L> Hervé Lizien (1646-1692)
  |       x 1662 Marie Lozach
  |       L> Hervé Lizien (1668-1683)
  |           x 1678 Marie Le Berre (1659-1722)
  |           |
  |           +-- Marie Lizien (1680-1730)
  |           |
  |           +-- x 1700 Pierre Le Tymen (1680-1750)
  |           |
  |           +-- Guénolé Lizien (1682-1723)
  |           |
  |           +-- x 1705 Marie Morel (1689-1761)
  |           |
  |           +-- Guénolé Lizien (1707-1719)
  |           |
  |           +-- Hervé Lizien (1709-1754)
  |           |
  |           +-- x 1729 Marie Le Guenno (1707-1754)
  |           |
  |           +-- L> Hervé-Corentin Lizien (1731-1787)
  |           |
  |           +-- x 1754 Marguerite Le Nihouarn (1735-1787)
  |           |
  |           +-- L> Hervé-Corentin Lizien (1762-1794)
  |           |
  |           +-- x 1784 Marguerite Pennaneach (1764-1803)
  |           |
  |           +-- L> Marie Catherine Lizien (*1790)
  |           |
  |           +-- x 1803 Alain Le Roux (1792-1863)
  |           |
  |           +-- L> Hervé Louis Le Roux (1816-1864)
  |           |
  |           +-- x 1843 Marie Catherine Pérennec (1825-1872)
  |           |
  |           +-- L> Hervé Le Roux (1846-1906)
  |           |
  |           +-- L> Anne Lizien (1722-1741)
```

Catherine Le Balch fait construire la maison de Mélenec en 1624 ; leurs noms sont gravés sur le fronton de la porte d'entrée : « H:LYSYEN „??AL?? ».

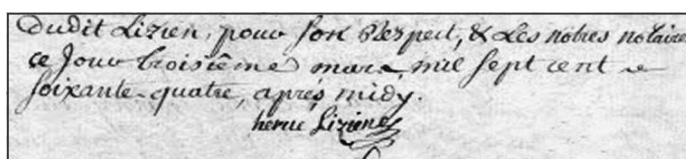
Lorsque leur petit-fils Hervé se fiance en 1657 avec Marie Lozach, son futur beau-père s'engage à « faire instruire ledit Lizien aux lettres, comme à l'homme de sa condition y appartient ».

A la fin du 18^e siècle, vivent à Mélenec deux Lizien qu'on a souvent confondus car ils avaient le même prénom composé.

Hervé-Corentin Lizien père est né le 11/09/1731 et décède le 07/06/1787. Il épouse Marguerite Le Nihouarn en 1754 avec qui il aura 15 enfants.

C'est une notabilité locale socialement engagée : il est greffier des délibérations du corps politique en

Huit générations de Lizien se succèdent au village de Mélenec. Le couple Hervé Lizien et 1776, et capitaine du gué [5] de la paroisse en 1786.



[1] Aveu, s.m. : déclaration écrite fournie par le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, à l'occasion d'un achat, d'une succession ou rachat. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief. La description fournie dans l'aveu indique le détail des terres ou tenues possédées par le vassal : le village dans lequel se situe la tenue, le nom du fermier exploitant le domaine congéable, le montant de la rente annuelle (cens, chefrente, francfief) due par le fermier composée généralement de mesures de grains, d'un certain nombre de bêtes (chapons, moutons) et d'une somme d'argent, les autres devoirs attachés à la tenue : corvées, obligation de cuire au four seigneurial et de moudre son grain au moulin seigneurial, la superficie des terres froides et chaudes de la tenue. Source : histoiresdeserieb.free.fr.

[2] Chefrente, s.f. : rente perpétuelle payable en argent ou en nature au seigneur suzerain par le détenteur d'un héritage noble. La chefrente était en principe immuable. Source Yeurch/histoirebretonne.

[3] Ligence, s.f. : état de celui qui est lié à son seigneur, qui lui a engagé sa foi ; vassalité hommage lige, l'obligation de cet hommage, et, selon Ragueau, qualité d'un fief qu'on tient nuement et sans moyen d'un seigneur, en raison de quoi on devient son homme lige. Synonymes : leageance, legence, lijance, liegeance, legence, lejance, legiaunce, lingance, leyance, leyence. Source : Dictionnaire Godefroy 1880.

[4] Cf document « 1681 - Dénombrement du manoir de Kergonan et dépendances ».

[5] Gué, s.m. : milice, obligation des paroisses de fournir un contingent d'hommes qui peuvent être appelés à se battre pour défendre les frontières terrestres du pays. La milice de chaque paroisse est commandée par un capitaine, un lieutenant et un enseigne, tous trois élus. Source : AD Finistère, glossaire des cahiers de doléances.

Hervé-Corentin le fils, est né le 19/01/1762 et décède le 06/10/1794 Il se marie à Marguerite Pennaneac'h en 1784. Ils auront au moins trois enfants de 1785 à 1790.

Comme son père il participe à la vie citoyenne et communale et est :

► Procureur terrien en 1789, ainsi nommé et premier notable cité dans le procès verbal du cahier des charges et doléances.

► Commissaire nommé pour le Don Patriotique en 1790.

► Agriculteur et citoyen « actif » dans le recensement de 1790. Il en est d'ailleurs un des commissaires en charge de recenser la population, et très probablement le rédacteur.

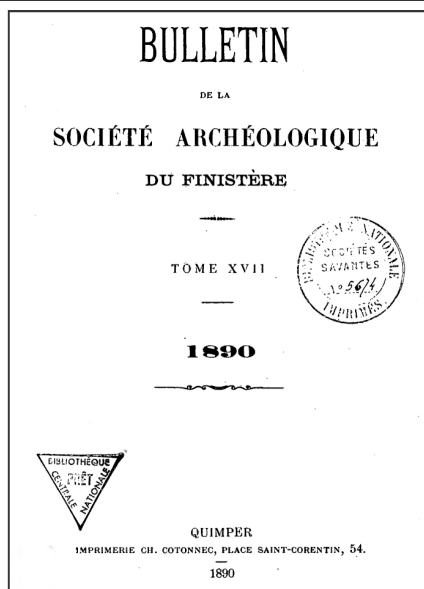
Antoine Favé, qui a eu accès dans les années 1880-90 aux papiers familiaux de Mélenec présentent les Hervé-Corentin père et fils comme des greffiers instruits et des « honorables hommes ».

La fille cadette d'Hervé-Corentin fils, Marie-Catherine, est la grand-mère d'Hervé Le Roux, héritier de l'exploitation agricole de Mélenec et maire d'Ergué-Gabéric de 1882 à 1906.

ANTOINE FAVÉ, MÉMORIALISTE

Favé Antoine, né le 5-03-1855 à Quimper, fut vicaire d'Ergué-Gabéric de 1888 à 1897 :

« Ce fut là qu'il commença à s'adonner à l'étude de l'histoire locale, en feuilletant les vieux cahiers de la Fabrique [1], en fouillant les papiers de vieilles familles, en compulsant des inventaires anciens et des actes notariés, en s'initiant aux mystères des Archives départementales. Ce fut pour lui une mine



abondante, où il puisa largement, et qu'il put explorer d'une manière encore plus effective et plus suivie lorsque, en 1897, il fut nommé à l'aumônerie de l'asile départemental de Saint-Athanase.

Le résultat de ces recherches fut la production de multiples, très multiples mémoires, études, notices, épisodes, anecdotes, dont il enrichit le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère et celui de l'Association Bretonne, sans compter les congrès auxquels il aimait à assister pour se mettre en rapport avec les diverses notabilités qui les fréquentaient » (Semaine Religieuse, 1915).

Les articles publiés dans les bulletins de la Société Archéologique du Finistère signés Antoine Favé et relatifs à Ergué-Gabéric sont:

► 1891 - Mémoire MONOGRAPHIE PAROISSIALE : ERGUE GABERIC ; Pages 155-169.

► 1891 - Mémoire L'ANCIEN CANTIQUE DE KERDEVOT ; Pages 170-183.

► 1891 - DEPOT D'UNE CROIX DE BRONZE TROUVE A NIVERROT ; Page LX.

► 1891 - LECTURE DES RECHERCHES SUR L'ANCIEN

CANTIQUE DE KERDEVOT ; Page XXXII.

► 1891 - LECTURE D'UNE NOTICE SUR ERGUE GABERIC ; Pages XXIV-XXV.

► 1893 - Mémoire NOTE SUR LA VIE RURALE EN CORNOUAILLE AUX DEUX DERNIERS SIECLES ; Page 55-69.

► 1893 - - Mémoire « LE MOBILIER ET LE VETEMENT DANS LA CLASSE RURALE AU XVIIe SIECLE » □ ; Pages 329-338.

► 1893 - Mémoire A PROPOS D'UNE PIERRE COMMEMORATIVE DE LA PESTE D'ELLIANT ; Pages 346-354.

► 1894 - - Mémoire DE LA CONDITION DES PRÊTRES DANS LE FINISTERE ; Pages 252-263.

► 1894 - Mémoire LE RETABLE DE KERDEVOT + LEGENDE ; Pages 94-108.

► 1895 - Mémoire « NOTE SUR L'ASPECT EXTERIEUR D'UNE FERME CORNOUAILLAISE » ; page 33.

Exemple de détail étudié par Antoine Favé dans son mémoire de 1895 :

« Nous trouvons, de plus, amoncelés les "fremboys", trempes et fumiers. Au Mélenec, en Ergué Gabéric, bien que le détail de ces éléments de fertilisations fournis par le village fut élevé, on recourait à la ville de Quimper, du moins de 1773 à 1779 comme nous le relevons par les quittances de Chaumette, Administrateur de l'Hôpital général, de la somme annuelle de deux cents soixante et dix livres données à Hervé Lizien, "pour prix de la ferme des boues de la ville" ».

[cf. articles complets sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'Archives et Espace Personnalités]

[6] Fabrique, s.f. : tout ce qui appartient à une église paroissiale, les fonds et revenus affectés à l'entretien de l'église, l'argenterie, le luminaire, les ornements, etc. Collectivement, les marguilliers chargés de l'administration des revenus et dépenses d'une église. Place, banc que les marguilliers occupent dans l'église. Source : Littré.

La terre aux sabots et la sénéchaussée de la ville de Quimper

Douar ar boutoù-koad e-pad ar Revolusion e Gempver

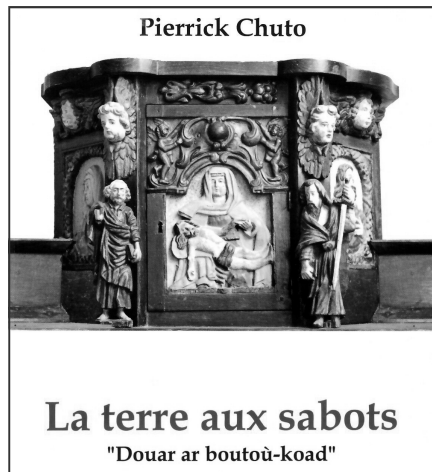
Après « Le maître de Guen-gat » en 2010, voici la nouvelle fresque historique de Pierrick Chuto, « La terre aux sabots aux éditions de St-Alouarn

Pendant deux ans, Pierrick Chuto a de nouveau fréquenté assidument les salles d'archives pour nous proposer aujourd'hui une nouvelle saga familiale et communale. Cette fois c'est son ancêtre Louis-Marie Thomas agriculteur à Plonéis, de la Révolution à Louis-Philippe, qui est à l'honneur.

Le nouveau livre commence en 1788 par une très belle évocation de la venue à Plonéis de la veuve du marin et nabab quimpérois René Madec, pour le mariage du précoce agriculteur de 14 ans.

Et suit le récit d'une vie de cultivateur et d'adjoint au maire : « *Louis-Marie Thomas n'a jamais été nommé an aotrou maer, alors qu'il en a si souvent assumé la fonction. Il parle le français avec facilité, il sait lire et écrire, ce qui est rare, mais il n'était pas propriétaire. Simple domanier, il n'a pas figuré parmi les dix personnes les plus aisées de Plonéis. Des personnes influentes n'ont pas apprécié ses prises de position et l'ont fait savoir au préfet, qui a sans doute estimé que ce personnage populaire et bien encombrant devait être cantonné au poste d'adjoint* » (p. 362).

En janvier 1835, le propriétaire des terres et ferme cultivées par Louis-Marie Thomas notifie à son domanier son congément.



La propriété agricole était toujours détenue par la famille de petite noblesse qui exerçait déjà ses droits avant la Révolution.

DOLÉANCES DE COMMUNE RURALE

Pourquoi cet ouvrage, riche et dense, est intéressant pour l'histoire gabéricoise ? Tout simplement parce que Plonéis et Ergué-Gabéric sont les deux communes rurales situées à équidistance de la ville de Quimper, respectivement à l'ouest et à l'est, et de ce fait peuvent être qualifiées de « douar ar boutoù-koad ».

Et Plonéis et Ergué-Gabéric, de par leur position à la campagne, ont produit en 1789 le même cahier de doléances, et notamment le fameux article 8 avec cet alinéa revendicatif :

« *Que les aides coutumières soient supprimées, toutes corvées déclarées franchissables, le fief anomal ou domaine congéable [1] converti en censive.* ».

SÉNÉCHAUSSEE DE QUIMPER

Que se passa-t-il à la première consolidation des cahiers des charges des communes ?

Des séances de la sénéchaussée de Quimper, furent organisées du 16 au 23 avril 1789 sous la présidence de Le Goazre de Kervelegan, sénéchal et premier magistrat de Cornouaille. Les délibérations et articles retenus furent notés tels qu'on peut les lire dans le document d'archives parlementaires [2].

Le document est découpé en 3 parties : le procès verbal des séances de Quimper et de Concarneau, le cahier des charges de la sénéchaussée, et enfin l'adresse des communes rurales.

Dans le procès-verbal les noms des députés de chaque commune sont inscrits, et pour Ergué-Gabéric il s'agit de Jean Le Signour, agriculteur à Keranroux, et Augustin Gillart, agriculteur à Congalic.

Le cahier des charges est une reformulation et consolidation des différents cahiers de doléances de chaque commune. Certaines réclamations spécifiques comme celles des marins et des communes d'Audierne et des Glénan sont reprises in extenso.

La demande de suppression des domaines congéables [1] du cahier de d'Ergué-Gabéric et de Plonéis, telle qu'elle était in-

[1] Domaine congéable, s.m. : mode de tenue le plus fréquent en Cornouaille et en Trégor au Moyen-Age pour la concession des terres. Ces dernières constituent le fonds et restent la propriété des seigneurs. Par contre les édifices sont concédés en propriété aux domaniers par le propriétaire foncier (généralement noble) qui peut, en fin de bail, congéer ou congédier les domaniers, en leur remboursant la valeur des édifices. Cela comprend tout ce qui se trouve au dessus du roc nu, notamment les bâtiments, les arbres fruitiers, les fossés et talus, les moissons, les engrais. Ce régime qui ne sera pas supprimé à la Révolution malgré les doléances de certaines communes bretonnes, sera maintenu par l'assemblée constituante en 1791 et re-confirmé en 1797.

[2] Document intitulé « *Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs des chambres françaises. Première série (1787 à 1799). Tome V - Etats généraux - suite des cahiers des sénéchaussées et baillages. 1869 Paris - Librairie administratives de Paul Dupont* ».

sérée dans son article 8, n'est pas incluse dans le chapitre « *Finances et impôts* ».

Mais le sujet est repris dans l'article 11 du chapitre « *Des abus* » en ces termes : « *que la rente domaniale soit convertie en censive, et que le propriétaire ne puisse plus accorder de congément* ».

Le député gabérickois Jean Le Signour signe ce cahier des charges de la sénéchaussée de Quimper. Par contre la signature d'Augustin Gillart, second député, n'est pas mentionnée.

Dans l'adresse des habitants des campagnes, il est de nouveau question de cette pratique locale du domaine congéable [1], « *cette affreuse manière de posséder, qui nous laisse toujours dans l'incertitude de savoir si nous pourrions reposer demain sous le toit que nous fîmes élever hier* ».

Et les députés des communes rurales insistent : « *Pour alléger le joug qui nous est imposé, dites encore un mot des corvées et des aides coutumières auxquelles nous sommes assujettis. Après les avoir acquittés en ar-*

gent, souvent aussi nous les payons en nature. Quelle est donc la loi d'équité qui peut contraindre le simple laboureur à porter à ses frais les bois destinés à rebâtir la maison de son seigneur de fief ? ».

Au niveau national, le régime des domaines congéables [1] ne sera pas supprimé par les autorités républicaines et perdurera en Basse-Bretagne tout au long du 19^e siècle.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'archives]

La vie buissonnière de Déguignet par un historien anglais

Istor bodennek ar vro ch'all displeget gant an Saozneg

Il fallait vraiment être anglais pour nous décrire aussi bien cette France buissonnière entre la Révolution et la première guerre mondiale. Graham Robb, éminent historien britannique, a sillonné la France à vélo pendant des années, et grâce à une immense érudition universitaire, il a concocté une histoire inédite et vraie de la « France profonde » publiée en 2011 chez Flammarion.

A la fin de cette somme, dans l'index géographique, la commune d'Ergué-Gabéric a l'honneur d'y figurer. Ceci par le truchement de Jean-Marie Déguignet dont la destinée est citée abondamment sur plusieurs pages et sert d'exemple pour l'évolution rurale de la fin du 19^e siècle (pages 118-120), pour sa description du métier de mendiant (page 136) et pour la place des femmes dans les campagnes (page 145).

UN INDIVIDU ENTREPRENANT

Pages. 118-119 : « *Même pour les individus entrepreneurs et intelligents qui parvenaient à grappiller des bribes d'instruction et avaient vu le jour dans le climat plus dynamique du XIX^e siècle, la vie restait un parcours*

périlleux et tortueux, pareil à la spirale d'un jeu de l'oie semée d'embûches. Le paysan breton Jean-Marie Déguignet (1834-1905) décida d'écrire ses mémoires car il n'avait jamais rien lu, ailleurs que dans des romans, sur un personnage qui lui ressemble. À la bibliothèque municipale de Quimper, il avait entrevu un fragment de la vie des Français brillamment éclairé par une poignée d'écrivains à l'égo démesuré, tandis que la grande masse de l'humanité était livrée aux ténèbres.

Les faits bruts de sa propre vie sont d'une banalité rafraîchissante :

► **Juillet 1834 :** Naissance à Gwengat en Basse-Bretagne. Son père, ruiné par une succession de mauvaises récoltes et la mortalité du bétail quitte sa ferme pour s'établir en ville.

► **Septembre 1834 :** Il a deux mois quand sa famille par Quimper avec quelques planches pourries, un peu de paille, un vieux chaudron fêlé, huit écuelles et huit cuillères en bois. Son premier souvenir : sa mère en train d'enlever de gros poux sur la tête de sa sœur morte.

► **1840 :** Vit non loin du bourg d'Ergué-Gabéric. Il reçoit le sabot d'un cheval en pleine tête. L'accident lui laisse une large cicatrice qui continuera de suppurer pendant des années. L'accident lui laisse une large cicatrice qui continuera de suppurer pendant des années.

► **1843-1844 :** Une vieille couturière lui apprend à lire le breton et il s'initie à



la « noble profession » de mendiant.

► **1848-1854 :** Travaille comme gardien de vaches, puis journalier dans une ferme moderne subventionnée par l'État, et est embauché comme domestique chez le maire de Kerfeunteun, faubourg de Quimper. Il apprend à lire le journal en français.

► **1854-1868 :** S'engage dans l'armée et va se battre en Crimée, en Algérie et au Mexique.

► **1868-1879 :** Rentre en Bretagne, épouse une jeune fille et loue des terres au propriétaire du château de Toulven. Malgré les résistances auxquelles se heurte ses techniques de culture « modernes » (il assèche la cour de ferme et désinfecte la maison, s'abonne à un journal agricole et ignore les phases de la lune et les conseils de sa belle-mère), il crée une ferme modèle.

► 1879 : La maison de ferme brûle, et le propriétaire refuse de renouveler le bail. « Encore quinze années de ma vie perdues. Après avoir tant travaillé à améliorer cette ferme, il me fallait la quitter ».

► 1880-1882 : Écrasé par une charrette et à demi handicapé, il trouve du travail comme agent d'assurances. Sa femme alcoolique est envoyée à l'hospice.

► 1883-1892 : Obtient une licence pour vendre du tabac à Pluguffan, près de Quimper. Loue un champ et commence à rebâtir sa fortune. Il gagne sa vie et nourrit ses trois enfants.

► 1892-1902 : Contraint de vendre son débit de tabac et dépossédé par ses enfants, il vit dans des taudis et des greniers, sombre peu à peu dans une misère noire et écrit ses mémoires « quand le temps le permet ».

► 1902 : Expulsé du « trou » qu'il loue, à la suite de plaintes des voisins sur la saleté. Souffre de délires paranoïaques et tente de se suicider.

► 1905 : Interné à l'hôpital psychiatrique de Quimper, meurt à l'âge de soixante et onze ans ».

VAQUE NOSTALGIE RUSTIQUE

Page 120 : « Ce paysan breton instruit, féroce anticlérical et passionné par l'innovation agricole n'était certes pas tout à fait représentatif de sa classe, mais le monde qui eut raison de ses énergies était le lot de milliers de gens : un monde marqué par la précarité d'une fortune durement gagnée et la fragilité de liens familiaux dans l'adversité. L'édition moderne de ses mémoires fait vibrer la corde d'une vague nostalgie rustique et suggère que le livre aurait aussi bien s'intituler « Le Déclin de la France rurale ». L'auteur est ici présenté comme un témoin du « début de la désagrégation de la société bretonne traditionnelle ». Or ses mémoires racontent exactement le contraire.

La société qui l'a vu naître a toujours été au bord de l'effondrement - pas seulement par la faute de la guerre ou de l'anarchie, mais à cause de la faim, des maladies, des intempéries, de la

malchance, de l'ignorance et des migrations. La misère a jeté sa famille sur les routes ; la peur et la jalousie ont fait de ses voisins des ennemis ; le feu et les privilèges féodaux ont détruit son gagne-pain.

Le parcours circulaire de Déguignet a quelque chose de délicieusement pertinent : le garçon qui avait commencé sa carrière comme mendiant et la termina en agent d'assurances incarne mieux son époque que tous les parvenus célèbres qui ont quitté leur lieu de naissance pour y revenir - dans le meilleur des cas - des décennies plus tard, sous forme d'un buste à la mairie ou d'une statue sur la place du village. Jeune mendiant, Déguignet travaillait pour une seule « conductrice », vivait au jour le jour et exploitait les superstitions de ses clients : « quand les femmes me donnaient pour deux liards de farine d'avoine ou de blé noir, l'aumône ordinaire d'alors, c'est qu'elles étaient convaincues de recevoir en retour le centuple », non au ciel mais, très littéralement, dans les quelques semaines ou mois à venir. Devenu agents d'assurances contre l'incendie, il travaillait pour une compagnie ayant pignon sur rue, respectait des procédures établies et exploitait les peurs rationnelles de ses clients.

Ce fut grâce à des innovations comme l'assurance que les familles purent prévoir l'avenir et traiter la génération suivante comme un bien plus précieux qu'une simple main-d'œuvre bon marché ».

SURNOM DE ROIS FAINEANTS

Page 136 : « Comme l'apprit le paysan breton Déguignet aux dépens des âmes charitables, la mendicité était un métier à part entière. Les mendiants vendaient leur silence aux gens respectables en les harcelant en pleine rue de commentaires obscènes et ragot compromettants. Elles empruntaient des enfants malades ou difformes, se

confectionnaient des blessures d'un réalisme criard ...

Les mendiants ne méritaient pas leur surnom de « rois fainéants » car, comme le souligne Déguignet dans ses mémoires, ce n'était pas une mince affaire que de se cacher derrière une haie pour se fabriquer un moignon ou « une jambe horriblement enflée et couverte de pourriture ».

FEMMES NON SOUMISES

Page 145 : « Jean-Marie Déguignet, le paysan bas-breton, avait été témoin aux quatre coins de la Bretagne patriarcale de scènes qui semblent bien indiquer que toutes les femmes n'étaient ni soumises ni maltraitées. À l'époque de l'année où les « meilleurs gars » travaillaient dans la lande, certaines se livraient à un jeu appeler « mettre le kaoc'h et la goaske-rez aux grands gars ». À midi, quand les hommes dormaient, quatre ou cinq coquines en repéraient un isolé, l'immobilisaient à terre et lui emplissaient le pantalon de boue ou de bouse de vache :

« Cela s'appelait lakad ar kaoc'h et ne faisait pas grand-mal au patient, mais l'autre jeu était pire ; ici, la femme restée libre préparait un gros bâton fendu, puis dans cette fente, elle introduisait les « organis generationis ex pace per hominis ». Cela s'appelait lakad ar woaskerez. Et cela se pratiquait en plein jour et en plein champ devant tout le monde, devant des bandes d'enfants qui applaudissaient et riaient aux éclats ».

Si les conventions avaient permis aux peintres de représenter une volée de femmes s'abattant sur leur victime pour lui « mettre la pression », les musées de la vie quotidienne seraient peut-être moins mornes ».

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Espace Bibliographies]

Mesures de l'Ancien-Régime et de la Révolution à Kerveady

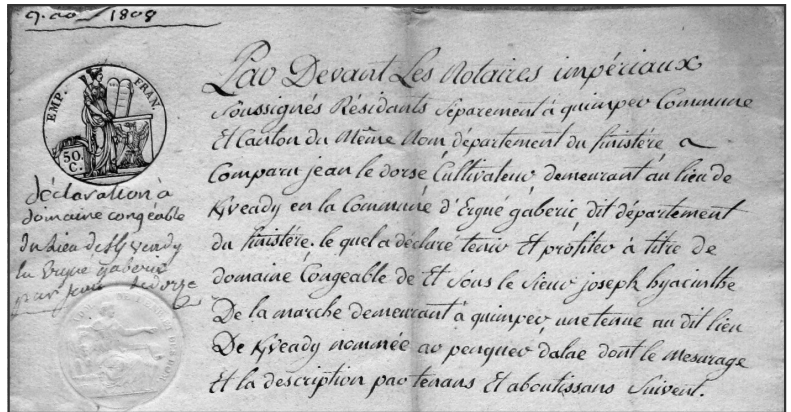
Kementadoù ha Muzulliadoù nevez e 19^{vet} kantved

Contrat de mesurage et d'inventaire de la tenue noble à domaine congéable de Kerveady en 1808, entre le cultivateur Jean Le Dorse et Joseph Hyacinthe De La Marche né au château de Lezergué. Document conservé aux Archives Départementales du Finistère sous la cote 4E-215-266.

Le domaine de Kerveady, situé entre Lestonan-Keruel, Sulvintin et Quélennec, est décrit précisément dans ce document, les terres d'une part pour estimer la rente due, et les édifices d'autre part, cet inventaire servant à déterminer les droits réparatoires de congément. Les maisons sont au nombre de trois : Ty izela et Ty bihan (toutes deux en toit de chaume), Ty glas (en ardoises). On trouve aussi des crèches, granges, puits, jardins (courtil [1]) et cour à fumier (frambois [2]).

Les arbres plantés, chênes et chataigniers, sont décomptés, y compris mêmes les souches sans branches. Les terres sont soit labourables (terres chaudes, soit en jachère (terres froides), soit des prairies fauchables.

DEUX SYSTÈMES DE MESURE



Le grand intérêt de ce document est d'inclure systématiquement une double indication des mesures des bâtisses, des parcelles cultivées et des céréales prélevées, respectivement suivant le système de l'Ancien-Régime et celui nouvellement imposé par la Révolution, à savoir les dimensions en mètres et en pieds, les surfaces en ares et en journaux, et les quantités de céréales en litres et en boisseaux.

Toutes les mesures ont été reportées dans un tableau Excel (disponible sur le site Grand-Terrier), afin de vérifier les règles de conversion.

Pour l'équivalence du pied [3] en mètre, l'étalon connu de 3,09 mètres introduit à la Révolution est appliqué ici avec une valeur très légèrement inférieure, à savoir 3,07.

Pour les surfaces des terres, l'ancienne mesure du journal [4] correspond également à la valeur observée en région quimpéroise : 48,624 ares soit 80 cordes [5]. Il s'agit de la surface qu'un laboureur pouvait travailler en une journée. La mesure de « journées à faucheur » est utilisée pour mesurer les prairies fauchables, et là on apprend qu'elle correspond à exactement deux « journées de laboureur ».

Pour la rente due essentiellement en céréales, on a la chance de noter les valeurs locales du boisseau, libellées en « mesure de Quimper » : 67 litres pour le froment et le seigle, 82 litres pour l'avoine et 79 litres pour le blé noir.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en Fonds d'Archives]

- [1] Courtil, curtil, s.m. : jardin potager. Du bas latin cohortile, dérivé de cohors (voir Cour). Jardin, cour, enclos ; source : Dictionnaire de l'Académie.
- [2] Framboy, fembroi, s.m. : les paysans entassaient dans la cour de la ferme les débris végétaux pour fabriquer le fumier par le piétinement des bêtes qui pétrissaient ces débris, les mélangeaient à la boue ; la bouillie résultante était appelée le 'framboy'. Le mot se disait au départ 'fembroi' (latin fimarium, dérivé de fimum : fumier). Puis, par métathèse (déplacement du r), il est devenu 'fremboi'. Enfin, 'fremboi' est devenu 'frambois', mais rien à voir avec la framboise, évidemment. Source : Jean Le Tallec 1994. Le lieu où se trouvait ce tas de fumier était généralement la « cour à frambois » ou « pors à framboy ».
- [3] Pied, s.m. : unité de mesure de longueur divisée en 12 pouces, et d'environ 32-33 cm. En France, avant la réforme de Colbert en 1668, le pied de roi ancien avait une valeur de 326,596 mm. En 1668 une tentative de normalisation fut tentée avec la nouvelle toise dite de Chatelet pour une mesure de 324,839 mm. Cette valeur fut conservée en 1799 avec l'introduction du mètre estimé à environ 3,09 pieds [source : Wikipedia].
- [4] Journal, s.m. : ancienne mesure de superficie de terre, en usage encore dans certains départements et représentant ce qu'un attelage peut labourer dans une journée [source : Dictionnaire de l'Académie]. Le journal est la principale unité de mesure utilisée pour calculer les surfaces dans les inventaires. Dans la région quimpéroise un journal vaut 48,624 ares, à savoir 80 cordes.
- [5] Corde, cordée, s.f. : unité de mesure de superficie, subdivision du journal. Dans la région quimpéroise une corde vaut 0,6078 ares à 16 toises carrées. Il faut 80 cordes pour faire un journal.

Une très belle carte d'Etat-Major en couleur du 19e siècle

un gartenn vraz, livadennet ha bozek evit ar gerioù

A l'occasion d'une magnifique Exposition intitulée « La France en relief », installée en février 2012 au Grand Palais par la Maison de l'histoire de France [1], les nombreux visiteurs ont pu découvrir, outre les maquettes de villes-frontières du musée des Invalides, une immense carte de France imprimée au sol de 650 m2.

Cette carte a été construite par l'assemblage des 978 levés manuscrits en couleurs établis entre 1825 et 1866, à l'échelle du 1 : 40 000, soit un centimètre pour 400 mètres. Le terme État-Major [2] est utilisé en référence aux officiers d'État-Major qui ont réalisé les levés.

Ces documents n'ont jamais été édités en raison des faibles moyens de l'époque pour reproduire des supports en couleur. Seule une version à une échelle deux fois plus petite fut imprimée à partir de gravures de plaques de cuivre.

La société IGN (Institut Géographique National), partenaire de l'exposition, a pour l'occasion mis en ligne l'ensemble des cartes sur son site Geoportail. La première surprise est la beauté de la carte : on y voit distinctement les routes et chemins, les cours d'eau, les reliefs et points culminants, et même les habitations sous la forme de petits carrés rouges.

Comme nous l'avions fait pour les photos aériennes de 1948, nous proposons sur GrandTerrier le territoire complet gabéricois avec possibilité de navigation et zoom. Et les fiches de

géolocalisation des villages ont été également enrichies (en complément des explications toponymiques).

Pour une population d'environ 2000 habitants (contre 8106 aujourd'hui), la carte de 1825-1866 compte exactement 98 lieux-dits dont la densité de population est bien moins dense qu'aujourd'hui. On peut également noter que :

► Le village de Lestonan est localisé au niveau de Lestonan Vihan, le quartier actuel de Lestonan étant décentré sur Kerhuel (et Menez-Groas qui n'est pas mentionné).

► Les noms de trois lieux-dits ont été tronqués au niveau de la jointure de feuillet : Coatpi (Coat Piriou), Quillihou (Quillihouarn), Lost ar (Lost ar Guillec).

► Le lieu d'Odet est désigné comme le « Moulin à papier ».

► Du fait de futurs travaux de voirie, le tracé de la route de



Quimper à Coray est doublé à la hauteur de Kerjenny (Ti-Bur actuel) et Munuguic.



[1] La Maison de l'histoire de France est un établissement public national à caractère administratif, créé en 2011 sous la tutelle du ministre chargé de la culture, qui a pour mission de rendre accessible à tous la connaissance de l'histoire de France.

[2] Une ordonnance royale de 1827 confie l'exécution d'une Carte d'Etat-Major au Dépôt de la Guerre même si des premiers essais eurent lieu dès 1818. Cette carte peut être vue comme succédant à la carte de Cassini dont l'absence de mise à jour devenait un gêne de plus en plus grande. Les levés furent réalisés au 1/40 000, mais les minutes restèrent manuscrites ; elles étaient accompagnées d'un calque des courbes de niveau, à équidistance moyenne de 20 m (10 m en plaine, 40 m en montagne), tracées à l'aide de mesures rudimentaires, destinées seulement à guider les graveurs dans la figuration du relief par des hachures. Source : Wikipedia.

Mars 2012

Suite de recto de couverture - les toutes premières Chroniques

Taolennoù ar niverennoù kentañ « Kannadig an Erge-Vras »



Les index des numéros 12 à 17
sont en 1ère page.

N° 11 de Mai 2010

Ecoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan □ Jean Le Floc'h gymnaste de la fête du centenaire en 1922 □ En goguette à Odet pour les noces de René Bolloré en 1932 □ La fontaine oubliée de St-Guérolé sur les terres de Quélénnec □ Notes et croquis d'une jeune papetier d'Odet des années 1950 □ Les 500 ans de la grande verrière de l'église Saint-Guinal □ Classe de fille à l'école Notre-Dame de Kerdévet en 1948 □ Des élections municipales houleuses et contestées en 1881 □ La mort subite des pommes de terres rouges en 1845 □ Après le recensement de 1790, voici maintenant celui de 1836 □ D'anciens aveux du fief des Régaires de Creac'h Ergué □ Les cahiers de Jean-Louis Morvan en Français et en Allemand □ Cartes anciennes gabéricaises des 17e et 18e siècles □ Chroniques diverses et nouvelles brèves du Grand-Terrier

N° 10 de Février 2010

La restauration du presbytère par l'architecte Roger Le Flanchec □ Index chronologique de l'histoire d'Ergué-Gabéric □ La médaille de P.V. Dautel pour le centenaire Bolloré en 1922 □ Les pierres tombales de l'enclos paroissial St-Guinal □ Reportage de la revue Réalités à l'usine d'Odet en 1949 □ Amende communale en 1943 pour insuffisance de beurre □ Le rapport d'épidémie de dysenterie d'octobre 1786 □ Per Roumegou, maître-principal de Lann-Bihoué à la bombarde □ Yves Le Goff, vicair et rédacteur infatigable du Kannadig □ La légende de Torr-è-benn par un prêtre gabéricois en exil □ Les origines de la sacristie de fondation noble de Kerdévet □ Deux classes de filles très différentes à Lestonan et au Bourg □ Une guerre des écoles déclenchée à Lestonan en 1927-29 □ Pierre Goazec conteur pour enfants et résistant déporté □ Les articles presque « laissés-pour-compte » du Grand-Terrier

N° 9 d'Octobre 2009

Qui était Nicolas Le Marié ? □ 1822-1861 Le Marié entrepreneur à Odet □ Livres estivaux □ Revue des anciens Kannadigs □ Supplique Gabéricoise à Napoléon III □ Dépoussiérage d'Archives □ Lexique de termes anciens □ Carte De la Hubaudière □ Association Mémoires du GT □ Les Rospape, boucher ou meunier □ Anciennes pierres à laver □ Promenades naturistes Gabéricaises

N° 8 de Mai 2009

Le corsaire de Kernaou □ Corsaire et organiste de Guimiliau □ Chronique de Marjan □ Histoire du canal de la papeterie

Noces à la Capitale □ Kerelan, francief des Régaires □ Les cahiers d'Anatole Le Braz □ Déguignet à livres ouverts □ Eugène Boudin, peintre à Kerdévet

N° 7 de Janvier 2009

Marjan Mao, grand chanteuse □ La couturière et baron □ Recteurs et vicaires gabéricois □ Planches de Joseph Bigot, architecte □ Ecoles de Joseph Bigot au Bourg □ Usine Bolloré en fête en 1911 □ Carte postale de gendarme en 1906 □ Déguignet et la laïcité □ Notes et croquis d'Abgrall □ Toponymie et noms de villages □ Un calvaire bien mystérieux

N° 6 d'Octobre 2008

Editorial "Signalisation bilingue" □ Nom des villages □ Cartographie □ Suite des villages □ Paotred dispount □ Pan sur le bec □ Panoramiques □ Grand Quevilly □ Culte de saint Michel

N° 5 de Juin 2008

Editorial "Loisir d'historien au 17e siècle" □ Vies des Saints Bretons et Celtiques □ Laurent Quevilly, journaliste et caricaturiste □ Raphaël Binet, photo-

graphe □ Polar Déguignet signé Hervé Jaouen □ Appel à témoins □ Maire et défense de la langue □ Esprit de clocher □ Les korrigans de Thierry Gahinet □ Une vierge menacée

N° 4 de Février 2008

Editorial "24 maires et 2 siècles d'histoire locale" □ Histoire des maires d'Ergué-Gabéric □ Man Kerouredan, dessinateur papetier □ Site naturel de Tréodet-Kerrous □ Espace Déguignet - Actualités □ Fontaine de St-Eloi à Creac'h-Ergué □ A la recherche de l'atlas perdu □ Appel à témoins □ Un point de confluence à Ergué-Gabéric

N° 3 de Novembre 2007

Editorial "La Grenouille et le Bénitier" □ La lettre en breton est au bureau des secours □ Henri Le Gars en 1939-45 □ Les premières voitures à Ergué-Gabéric □ Inventaire des Monuments Historiques □ Restauration d'un calvaire à St-Guérolé □ Laouic Saliou, le sculpteur du Paradis

N° 2 d'Août 2007

Editorial "Des livres de vacances" □ Parties de boultenn au quartier d'Odet □ Le choix d'un blason communal en 1980 □ Louis Bréus à la machine 7 pour le papier OCB □ Germaine et Emile Herry témoignent ... □ Jean Guéguen : Georges Briquet au laboratoire d'Odet □ Atlas GrandTerrier sur Google Maps □ Almanach GrandTerrier des Saints Bretons □ Projet de barrage hydro-électrique au Stangala

N° 1 de Mai 2007

Editorial "Perag ar c'hannadig-man ?" □ Lézergué un chateau historique □ Trucs et astuces : MediaWiki et Excel □ Pierre-Marie Cuzon, chevalier de la légion d'honneur □ Photo d'école de 1933 à Lestonan, avec 47 noms d'ecoliers □ Trucs et astuces : MediaWiki et les images □ Interview de Fanch Page, surveillant à Odet □ Interview d'Hervé Gao-nac'h, sècheur à Odet □ Documents anciens de Kerellou □ St-Gwenhaël, saint patron d'Ergué-Gabéric

Kannadig an Erge-Vras / Chroniques du GrandTerrier - Embannet gant / Edité par : ass. GrandTerrier, 11, rue Buffon. 91700 Sainte-Geneviève, France - Renner ar gazetenn / Resp.de la publication : Jean Cognard - Enrolladur / Enreg. : ISSN 1954-3638, dépôt légal à parution - Postel / Courriel : kannadig@grandterrier.net.